



RAPPORT de  
**DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**  
VILLE DE BEAUVAIS

20  
19

# Sommaire

## 1 INTRODUCTION

## 2 LES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	P. 5
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	P. 9
Épanouissement de tous les êtres humains	P. 15
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	P. 26
Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables	P. 33

## 3 LA DÉMARCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Indicateurs d'exemplarité interne	P. 37
Organisation du pilotage	P. 39
Stratégie d'amélioration continue	P. 40
Participation	P. 41
Transversalité des approches	P. 42
Évaluation partagée	P. 43

# 1

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la loi dite « Grenelle II », le Décret n° 2011-687 a rendu obligatoire la publication annuelle d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants.

Ce rapport doit être présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats d'orientation budgétaire. Le décret prévoit qu'il comportera deux volets :

- d'une part, le « bilan des politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur le territoire »,
- d'autre part, le « bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ».

Il précise que ces bilans comporteront une analyse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes menés par la collectivité.

En évoquant le « Cadre de référence des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux », le texte invite les collectivités à élaborer leur rapport selon les cinq finalités de développement durable :

- lutte contre le changement climatique,
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- développement suivant les modes de production et de consommation responsables

Il incite également à une réflexion au regard des cinq éléments déterminant une démarche de développement durable :

- organisation du pilotage,
- stratégie d'amélioration continue,
- participation,
- transversalité,
- évaluation.

Il constitue donc une opportunité pour la collectivité de dresser un état des lieux à un moment donné, d'évaluer les politiques menées et d'orienter les politiques futures à l'aune du développement durable. La Ville de Beauvais a élaboré un rapport chaque année depuis 2011.

Ce rapport liste les nouvelles actions menées en 2019, l'avancement des programmes pluriannuels et les actions courantes pour chaque finalité afin de faire, comme indiqué dans le décret, le « bilan des politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur le territoire ». Le « bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité » est dressé à la fin de chaque finalité sous le titre « actions d'exemplarité internes aux services ».

Chaque finalité est illustrée par des chiffres clés et des indicateurs de suivi au niveau territorial. Ces indicateurs ont pour objectif d'aider dans l'évaluation de nos actions sur notre territoire. L'identification d'indicateurs pertinents, accessibles et fiables, est un travail en cours. Un tableau des indicateurs vise à suivre l'impact de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne. Ces indicateurs viennent de sources internes, soit des services, soit des délégataires, sauf indication contraire.

Enfin, le rapport se termine avec une description de l'intégration des démarches de développement durable dans les modes de travail des services par quelques exemples concrets.

# 2

## FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



### PORTRAIT DU TERRITOIRE

Le rapport 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a réaffirmé que le réchauffement climatique est sans équivoque : le limiter à 1,5°C nécessiterait des changements rapides, radicaux et sans précédent dans tous les domaines de la société. Avec des avantages évidents pour les populations et les écosystèmes naturels, le fait de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C plutôt qu'à 2°C pourrait aller de pair avec la construction d'une société plus durable et plus équitable. Afin de léguer une planète viable aux futures générations, il faut, en outre, réduire les émissions de GES rapidement et dès maintenant.

La Ville de Beauvais encourage l'efficacité, la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables. Elle doit également réduire les émissions de GES liées à son patrimoine et ses services. Ses activités sont de l'ordre de 12 947 Teq CO<sub>2</sub> par an, avec deux parts importantes induites par les immobilisations (environ 43 %) et l'énergie (environ 38 %).

Les Beauvaisins (habitants du Beauvaisis) sont dépendants des modes de transport très émetteurs qui représente 70 % des déplacements quotidiens et 97 % des consommations énergétiques. Les déplacements en transports en commun sont marginaux avec 5%.

Au niveau résidentiel, le parc de logements est relativement ancien avec plus de la moitié des bâtiments construits avant 1970. L'enjeu principal du secteur est le chauffage, qui représente 72 % des consommations. En plus d'encourager l'efficacité/sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables, la Ville de Beauvais doit également réduire les émissions de GES liés à son fonctionnement et son patrimoine. Ses activités sont de l'ordre de 12 947 Teq CO<sub>2</sub> par an.

## Objectifs chiffrés :



### Un contexte international et national :

- La COP21 a retenu un enjeu de limitation du réchauffement climatique à 2°C d'ici à 2100.
- Des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et ont été renforcés par la loi énergie climat adoptée le 8 novembre 2019 :
  - Neutralité carbone en 2050 ;
  - Réduction de 40 % d'ici 2030 de la consommation d'énergies fossiles par rapport à 2012 ;
  - Porter à 33 % en 2030 la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique (comme le prévoit la programmation pluriannuelle de l'énergie) ;
- La trajectoire à suivre est celle du respect de la stratégie nationale bas carbone (révisée en 2018-2019) et du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Dans chaque grand secteur (transports, bâtiment, agriculture, industrie, énergies, déchets), des objectifs de sobriété énergétique doivent être respectés.

## Indicateurs de suivi

Indicateur	2014	2015	2016	2018	2019
Qualité de l'air : pourcentage de jours « très bon » à « bon »*				70%	Entre 73 % et 83 % à l'échelle de la région des Hauts-de-France.
Nombre de jours de pollution dans le département de l'Oise	81%	85,2%	87,57%	6 jours de pollution : 3 jours d'alerte sur persistance (1 jour aux particules PM10 et 2 jours à l'ozone) et 3 jours d'information/recommandation aux particules PM10	16 journées de pollution dans le département de l'Oise : les particules ont concerné 11 des 16 journées et l'ozone est responsable des 5 journées restantes



2 stations de mesure sur l'agglomération du Beauvaisis : Boulevard Lamotte à Beauvais et aéroport de Beauvais/Tillé

## Nouvelles actions

### Accès au transport

- Le conseil municipal de la Ville de Beauvais a signé le 22 mars 2019 la Charte pour le retour du vélo en ville et sa déclinaison en un plan d'actions. Cette charte a ensuite été signée par les partenaires de la Ville de Beauvais à l'élaboration de ce document. Le travail mené se poursuit depuis en séances de travail du comité des experts du vélo (COVEX).

### Mobilité

- La Ville de Beauvais et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ont initié un projet de pôle d'échanges multimodal (PEM). Destiné à favoriser l'intermodalité, ce projet représente une opportunité de revoir la globalité du système des mobilités au cœur de l'agglomération en fédérant les différents partenaires autour d'un projet commun et cohérent, permettant à l'agglomération de disposer de modes de transport et de déplacements en adéquation avec les attentes des usagers et en adéquation avec les évolutions en cours et notamment le développement des mobilités actives (vélo, marche à pied).
- Les différents partenaires, Ville de Beauvais, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise, Région des Hauts-de-France, SNCF, État, se sont accordés sur un scénario d'aménagement. Le projet se décline en 4 grandes orientations :
  - un transfert de la gare routière interurbaine de part et d'autre de la voie ferrée ;
  - une nouvelle offre en stationnement avec l'aménagement de nouveaux parkings ;
  - une adaptation du site de la gare ferroviaire, avec notamment la création d'une vélosation ;
  - un réaménagement des espaces publics et l'édification d'une passerelle urbaine au-dessus des voies ferrées (sans liaison aux quais) destinées aux liaisons douces.
- En 2019, la Société d'Aménagement de l'Oise a été mandatée par la CAB pour faire réaliser les études d'approfondissement, études administratives et études de maîtrise d'œuvre. La CAB a également menée une étude relative à la création d'une nouvelle vélostation. Le projet retenu consistera en une restructuration de l'aile Est de la gare ferroviaire après acquisition auprès de SNCF.



## Actions ayant progressé

### Maîtrise de la demande d'énergie

- La Ville a mis en place avec le concours de la DSIT, un logiciel «AS-TECH» pour la gestion des énergies en lien avec le patrimoine. Une baisse significative du coût de l'énergie a été enregistrée en 2016.
  - La Ville s'est engagée en 2015 dans le Contrat de Performance Énergétique sur l'éclairage public : baisse de 53% de la puissance de l'éclairage public sur 4 ans devant engendrer pour la collectivité une réduction de sa consommation électrique de 65% ; Cette opération répond à 4 objectifs :
    - Renouveler le parc d'éclairage public,
    - Maximiser la performance énergétique sur une période de 10 ans,
    - Intégrer le développement durable par des bilans photométrique, carbone et la création d'une charte environnementale
    - et favoriser l'insertion sociale.
- En 2016, la puissance souscrite auprès des fournisseurs d'électricité a pu être réduite grâce au changement des puissances des candélabres (130 watts avant, 70 watts après).
- L'installation de réducteurs d'eau à la piscine Bellier pour la partie douche ayant été concluante, le même système a été déployé en 2016 au niveau du stade Communeau.
  - Une réflexion a été engagée sur la mise en place d'un système de télégestion pour le réglage de l'intensité de la lumière point par point sur l'éclairage public LED.
  - Mise en place en 2016 d'un audit flash sur les chaufferies pour, d'une part, vérifier la conformité et, d'autre part, régler les programmes de mise en réduit sur les périodes de vacances scolaires.



De nouvelles bornes en libre-service de recharge pour les véhicules électriques seront mises en service

## Actions courantes

### Développement des énergies renouvelables

- Un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie-bois à Saint-Jean, mise en service en 2010, affiche actuellement un taux de raccordement de 95% et évite le rejet de 6 470 teq. CO<sub>2</sub>. La nouvelle prison est le dernier ensemble de bâtiments à avoir été raccordé au réseau.
- Des panneaux solaires ont été installés au nouveau pôle tennistique.
- Afin de promouvoir l'utilisation des voitures électriques sur le territoire, la Ville de Beauvais a installé deux bornes de recharge pour les véhicules électriques en libre-service : une devant la Mairie et une à la Maison des services et initiatives Harmonie à Saint-Jean. D'autres seront mises en fonctionnement prochainement.



## Actions d'exemplarité internes aux services

### Développement des alternatives moins émettrices à la voiture individuelle

- Afin de promouvoir l'utilisation des voitures électriques sur le territoire, la Ville de Beauvais a installé des bornes de recharge pour les véhicules électriques en libre-service. En 2017, 10 bornes sont mises en service. D'autres sont en cours d'installation seront mises en fonctionnement sur l'année 2019.

### Développement des alternatives moins émettrices à la voiture individuelle

- Les services techniques disposent en 2019 de 57 véhicules électriques pour leurs déplacements (50 à la Ville de Beauvais, 6 à la CAB et 1 au CCAS).
- Les agents de la Ville et de la CAB ont à leur disposition 16 vélos à assistance électrique pour effectuer leurs déplacements professionnels.
- La collectivité incite à l'utilisation des transports en commun, au travers d'une prise en charge à hauteur de 50 % des abonnements mensuels. En 2019, 21 agents de la Ville ont bénéficié de ce dispositif.

### Maîtrise de la demande d'énergie

- Afin de limiter les consommations de papier et d'encre, les procédures continuent progressivement d'être dématérialisées. Ainsi, la télétransmission des paies à la trésorerie évite la consommation de plusieurs ramettes de papiers chaque mois ; de même, la gestion des demandes d'absences (congés, RTT etc.) via un logiciel y contribue également.
- Mise en place d'alerte quotidienne sur dérive de consommation d'eau potable.
- La Ville a fait l'acquisition d'un drone équipé d'une caméra thermique pour repérer les pertes de chaleur.
- La Ville a mis en place un enregistreur thermique pour mesurer le comportement usager, l'inertie du bâti et une consigne de chauffage.
- Afin de limiter les consommations d'électricité liées aux illuminations des fêtes de fin d'année, la Ville utilise majoritairement des modèles à LED peu énergivores et en limite la durée d'illumination.
- L'éclairage public de la place Jeanne-Hachette utilise, depuis sa réfection, majoritairement des modèles d'ampoules à LED.

# PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## PORTRAIT DU TERRITOIRE

Que ce soit la pollinisation de nos champs, la régulation de l'eau pluviale ou simplement la beauté naturelle des paysages, les biens et services apportés par la biodiversité et les milieux naturels sont innombrables et, pour la plupart, irremplaçables. Ce sont les services écosystémiques.

Cependant, les effets du changement climatique, et des activités humaines en général, réduisent - voire font disparaître -, des habitats naturels importants.

Le territoire du Beauvaisis a une vraie richesse en termes de milieux naturels : 80 sites ont été identifiés sur le Beauvaisis. La direction des parcs et jardins assure le suivi et la gestion de plus de 300 hectares d'espaces verts, dont 60 000 m<sup>2</sup> de surfaces fleuries à base de plantes pérennes, 95 ha de domaines boisés, 55 ha de zones humides, 25 ha de prairies naturelles, 21 ha en éco pâturage et 1 200 parcelles de jardins familiaux.

Dans le même temps, l'étalement urbain consomme de plus en plus la surface de territoire et réduit ainsi les milieux naturels essentiels pour la préservation de la biodiversité. Entre 1960 et 2000, la surface des terrains urbanisés de l'agglomération a été multipliée par 2,85 alors que la population n'a dans le même temps été multipliée que par 1,65. Depuis, différents plans d'actions tentent d'inverser cette tendance.

L'eau fait également partie du patrimoine commun de l'humanité. Tout le monde a droit à un accès à l'eau potable. Cependant le gaspillage, la pollution et la mauvaise gestion diminuent la qualité et la quantité de cette ressource essentielle. Sur le territoire, la qualité de l'eau souterraine est très importante car des nappes phréatiques desservent la commune en eau potable via plusieurs points de captage.

Dans notre société de consommation, la gestion rationnelle des déchets est nécessaire afin de protéger les milieux contre la pollution. Pour limiter le recours aux matériaux primaires de plus en plus rares, il faut valoriser les déchets via le réemploi et le recyclage. En 2019, un Beauvaisien produisait 258 kg de déchets par an.



+ 300 HA ESPACES VERTS,  
60 000 M<sup>2</sup> SURFACES FLEURIES,  
95 HA DOMAINES BOISÉS,  
55 HA ZONES HUMIDES,  
25 HA PRAIRIES NATURELLES,  
21 HA ÉCO-PÂTURAGE,  
1 200 PARCELLES JARDINS FAMILIAUX

## Indicateurs de suivi

Indicateur	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaires
<b>Gestion rationnelle des déchets</b>							
Part des déchets recyclés ou valorisés	44,1%	42,8%	44%	45%	47%	57%	
Production des ordures ménagères (déchets non-recyclés)	306 kg/habitant	297 kg/habitant	296 kg/habitant	286 kg/habitant	280 kg/habitant	258 kg/habitant	
<b>Protection des ressources</b>							
Consommation moyenne d'eau par habitant par jour	143 litres	143 litres	142 litres	150 litres	163 litres	143 litres	
Conformité en dépollution des eaux usées	100%	100%	100%	77%	92%	92 %	À l'échelle de l'agglomération
Rendement du réseau			84,6%	85,2%	88,7%	84,9%	À l'échelle de la ville de Beauvais. Objectif Grenelle 2 : 73,2 %

Indicateur	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Conformité chimique de l'eau distribuée	97,7%	100%	100%	100%	100%	Données Ville de Beauvais
Conformité bactériologique de l'eau distribuée	100%	98,8%	100%	100%	100%	
Taux des impayés sur les factures d'eau	2,44%	2,18%	3,05%	2,67%	3,71%	



## Nouvelles actions

### Protection de la biodiversité et des milieux

- En 2019 a été mis en œuvre un parcours d'orientation dans le bois Brûlet en partenariat avec le lycée J.-B.-COROT. Une convention régie les modalités d'implantation du parcours ainsi que les conditions de cette activité sportive avec le plus grand respect de la nature. Les lycéens ont fabriqué 42 balises peintes en acier et façonné 15 poteaux en bois. La Ville de Beauvais a mis en place les poteaux et les balises, et assurera le suivi d'entretien.

### Protection des ressources

- À partir de la rentrée 2019/2020, la part de produits bio dans les menus sera de 5 par semaine. L'ambition est de développer les circuits courts, les produits locaux, les produits SIQO etc. Les menus à thème 2019/2020 s'articuleront autour des produits de saisons et d'un événement marquant du mois (noël, carnaval, menu santé).
- L'Agglomération et la Ville ont dématérialisé les dossiers de demandes de subvention des associations par la mise en place de la solution de la société MGDIS qui permet un suivi et une analyse des dossiers optimisés.
- La salle des assemblées de l'hôtel d'agglomération a été équipée d'un système de visioconférence afin de limiter les déplacements des agents, élus et partenaires invités aux différentes réunions. D'autres dispositifs sont envisagés dans les locaux de la commune de Beauvais et de l'Agglomération avec le souci complémentaire de limiter les déplacements entre services.

### Gestion des déchets

- Une déchetterie de nouvelle génération ouverte à Beauvais depuis le 18 novembre 2019, dans la zone des Larris. Cette nouvelle déchetterie beauvaisienne permet de mieux répondre aux enjeux majeurs de réemploi, de recyclage et de valorisation des déchets produits dans notre Communauté d'Agglomération. La nouvelle déchetterie permet de recevoir jusqu'à 180 usagers par heure et offre de nouvelles filières de valorisation. Sa conception à plat facilite les dépôts, renforce la sécurité des usagers et des agents et améliore la qualité du tri pour une valorisation optimisée. La déchetterie dispose d'un espace dédié au réemploi, où les usagers sont invités à déposer leurs objets à destination des associations de l'économie sociale et solidaire ou de la recyclerie de Crèvecœur-le-Grand.

Cet équipement a aussi une vocation pédagogique avec des espaces dédiés à la sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, à destination notamment d'un public scolaire.

- Extension des consignes de tri : fini les hésitations au moment de trier les déchets ! Depuis mars 2019, tous les emballages plastiques et métalliques et tous les papiers et cartons peuvent être déposés ensemble dans le même bac jaune sur le territoire de l'agglomération. Les habitants de la CAB peuvent trier les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes en aluminium...), les briques alimentaires (briques de soupe, de jus...), les bouteilles et flacons en plastique, les cartons (boîtes de gâteau, de lessive, suremballage des yaourts...) et tous les papiers (journaux, magazines, papiers de bureaux, enveloppes...).
- Près de 19 000 nouveaux bacs jaunes, dont le volume a été ajusté en fonction de la composition et des besoins de chaque foyer, ont été distribués entre avril et décembre 2019.
- Les déchetteries au cœur du réemploi : la filière réemploi se développe au sein des déchetteries. L'objectif est de donner une seconde vie à certains objets amenés en déchetteries, afin qu'ils soient réemployés et ainsi détournés de leur statut de déchets. En 2012, un partenariat a été mis en place avec des associations de l'économie sociale et solidaire et ressourceries locales (Emmaüs et les Ateliers de la Bergerette) avec la mise à disposition d'un caisson de réemploi sur la déchetterie d'Auneuil. Par manque de place, cette filière n'avait pas pu être développée sur l'ancienne déchetterie de Beauvais rue Joseph-Cugnot. Fort de ce succès, la filière réemploi a été pensée dès la conception de la nouvelle déchetterie de Beauvais avec un espace dédié dans le bâtiment principal. L'association Beau Vélo, mais aussi la recyclerie de Crèvecœur-le-Grand se sont joints au partenariat existant. Un caisson dédié au réemploi a également été installé à la déchetterie de Hermes.



## Actions ayant progressé

### Maîtrise de la demande d'énergie

- La collectivité a poursuivi sa préparation en vue de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme. Le logiciel métier a été adapté et il est envisagé de mettre en ligne les téléservices avant l'échéance réglementaire de 2022.
- L'étude débutée en 2017 pour la mise en place d'une plateforme de gestion électronique de documents évoluée s'est concrétisée en 2019 par la mise en place de la solution « Élise » destinée à accélérer la dématérialisation des flux documentaires tout en optimisant le stockage numérique. Une première phase prévue en 2020 concernera la dématérialisation des courriers entrants et sortants.
- La collectivité a poursuivi sa préparation en vue de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme. Le logiciel métier a été adapté et il est envisagé de mettre en ligne les téléservices avant l'échéance réglementaire de 2022.

## Actions courantes

### Protection de la biodiversité et des milieux

- Le marais de Saint-Just :
  - Classement en Espaces Naturels Sensibles (ENS) (intérêt écologique et paysager et capacité à accueillir le public sans nuire aux milieux) pour une surface de 50 ha.
  - Acquisition foncière d'une parcelle de 11 329 m<sup>2</sup>.
  - Dans le cadre de l'animation du plan de gestion du marais, création en 2017 du dernier parc de 3 ha pour un montant de 15 000 euros (subventionné par l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN)).
- Inauguration en juillet 2017 d'une ferme urbaine à Beauvais : il s'agit de poser les fondations d'un circuit de consommation de proximité, animé par des locaux, moins énergivore et polluant (moins de transports). C'est un lieu de formation, d'échanges et d'innovations en matière d'agriculture et de promotion d'un autre modèle alimentaire : local, en circuit court, biologique et promouvant la biodiversité. Cette ferme urbaine est installée rue de la Cavée-aux-Pierres.
- Les produits Bio figurent dans les menus de la restauration scolaire cinq fois par semaine (au moins 1 produit Bio par jour), ainsi que dans les menus à thème et les menus alternatifs (sans viande). Actuellement, on compte un menu alternatif par semaine et un menu à thème par mois. Pendant la « Semaine du goût » tous les produits sont 100 % Bio.

### Protection des ressources

- À l'occasion du renouvellement des copieurs dans les services et les écoles, mise en place d'une politique d'impression recto-verso et noir et blanc par défaut ; libération des éditions par carte ou code permettant de confirmer les impressions commandées (réduire la gêne) ; dématérialisation des télécopies qui pour la plupart arrivent désormais par courrier électronique.
- Extinction forcée des micro-ordinateurs en fin de journée et mise en veille généralisée en cours de journée après un temps d'inactivité.
- La Ville de Beauvais a procédé au renouvellement de la déclaration d'utilité publique (DUP) des travaux de dérivation des eaux et d'établissement des périmètres de protection des 5 captages d'eau de la plaine du Canada. Au terme de l'enquête publique, un arrêté préfectoral a été pris en date du 12 mai 2017. Cet arrêté précise notamment les prescriptions ou interdictions applicables dans chacun des périmètres de protection des captages. En 2018, un suivi du respect des prescriptions ou interdiction va être mis en place.
- La source de Friancourt a, de son côté, été inscrite dans la liste des captages prioritaires. Pour les captages prioritaires, la réglementation prévoit une obligation, pour le maître d'ouvrage, de réaliser une délimitation de l'aire d'alimentation du captage et de mettre en œuvre un plan d'action visant la réduction des pollutions diffuses. La Ville de Beauvais va lancer les études en 2018 en vue de se conformer à cette obligation réglementaire.
- La Ville a installé un total de 7 ruches sur son territoire. Le suivi des entretiens apicoles et les récoltes sont assurés en régie. Le poids du miel récolté en 2019 s'élève à 25 kg (en 2018 : 30 kg ; en 2017 : 22 kg et auparavant 30 kg en 2016, 29 kg en 2015, 15 kg en 2014). Il est conditionné en pots de dégustation « made in Beauvais ». Ils sont majoritairement utilisés par l'Unité de Production Culinaire (UPC) dans le cadre de la « Semaine du goût » et proposé aux scolaires (2 500 élèves) et pour des activités pédagogiques à l'Écospace.



Ce réseau de ruches joue un rôle important dans la protection des abeilles et, plus largement, des insectes pollinisateurs. C'est également un formidable outil pour la pédagogie à l'environnement.

### Inscription en 2017, 2018 et 2019 au concours national « Villes de Miel » lors des Assises Nationales de la Biodiversité.

Développement d'un réseau d'apiculteurs locaux en convention avec la Ville de Beauvais. A ce jour, 2 apiculteurs sont partenaires avec 4 ruches en activités. Bilan depuis 2014 : 7 ruches en régie, 4 ruches en convention, 1 plaquette et 15 actions de communication, 10 animations, 150 kg de miel en 6 ans, 24 jours (4 jours/an).

- Animation du plan de gestion du marais de Saint-Just, élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Des travaux de renaturation et d'entretien ont été réalisés depuis 2012 par la Ville. La surface totale des pâtures créées est de 9 hectares, pour un montant total de 127 000 euros. En 2016, création d'une pâture de 1,20 ha (subventionnée par l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et mise en place de 5 panneaux d'information. En 2019, réalisation d'une fauche d'entretien avec exportation des mégaphorbiaies sur 3,30 ha.
- La Ville a muré deux cavités en 2011 afin de régler les problèmes de sécurité et protéger les chauves-souris qui y habitent. En 2012, des parcelles ont été achetées afin de poursuivre la mise en sécurité des cavités. Le suivi des populations de chauve-souris réalisé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CENP) et la Ville de Beauvais a démontré que ces actions ont eu l'effet d'augmenter la population des chauves-souris dans les cavités, et notamment de deux espèces protégées en Europe. En 2014, on recensait 47 individus ; en 2015, dix supplémentaires (soit 57), en 2016, on a relevé 54 individus et en 2017, 49 individus. En 2018, on a compté 73 individus et en 2019, 67 individus
- La Ville assure la gestion forestière du bois Brûlet (38 ha) en collaboration avec l'Office National des Forêts. Soumis au régime forestier, l'aménagement forestier est le document de gestion forestière qui oriente le programme des coupes et des travaux forestiers. Cette gestion permet d'assurer la pérennité des boisements.
- Par ailleurs, un traitement dans les réseaux est effectué chaque trimestre par le service Assainissement pour l'extermination de nuisibles à la demande des administrés ou d'autres services internes. Si le problème persiste ou selon le caractère d'urgence, la Brigade peut être amenée à faire effectuer des prestations supplémentaires. En 2018, les prestations les plus sollicitées ont été pour les guêpes, les rats et les cafards. En 2019, pour les nuisibles précitées mais également pour les frelons asiatiques.
- La gestion des pelouses est faite en tonte différenciée (augmentation des hauteurs de coupe des pelouses) dans les zones d'activités.

## ZOOM SUR... LA BRIGADE VERTE

- La Ville a créé une Brigade Verte en 2013, ayant comme mission principale de lutter contre les incivilités en matière d'environnement notamment les dépôts sauvages et faire respecter la réglementation. A la demande de différents interlocuteurs (bailleurs, riverains, police municipale, service internes), l'agent assermenté procède sur le domaine public à des constatations avec recherche d'indices. Dès lors que le contrevenant est identifié, un rapport de constatation est établi et une procédure se met en place avec verbalisation. Depuis 2019, la verbalisation électronique est utilisée. Par la suite, une demande d'intervention (ASTECH) est transmise au service nettoyage pour enlèvement du dépôt.
- Par ailleurs, la Brigade Verte a en charge de faire respecter la réglementation en matière d'environnement notamment les haies débordantes sur le domaine public ou le mauvais entretien de parcelles privées, d'interventions de sensibilisation auprès des propriétaires de chiens (déjections canines), du recensement des tags.
- Au cours de l'année 2020, des changements vont s'opérer dans la Brigade Verte (élargissement des champs de compétence à définir).
- En 2019, 936 tags ont été retirés par le service Nettoyement de la Ville (en 2018, 854 tags enlevés).
- En 2019, le service Accueil Proximité a adressé 45 courriers en réponses aux administrés (87 en 2018), la Brigade Verte en a réalisé 459 (en 2018, 450) (verbalisation, sensibilisation ou réponse aux contestations). Enfin, 62 courriers ont été adressés concernant l'hygiène, insalubrité, périls (en 2018, 67).
- En 2019, le service a traité 3013 (en 2018, 3072) demandes d'interventions dans les quartiers dont 173 (en 2018, 148) ont été refusées. Une demande refusée correspond à une demande, soit qui ne concerne pas la Mairie (domaine privé), soit qu'aucune intervention n'est possible.



## Actions d'exemplarité internes aux services

### Protection de la biodiversité et des milieux

- Le service des Parcs et Jardins a fait le choix d'une gestion naturelle de 25 hectares en prairie afin d'augmenter les espaces naturels. Les fauchages issus de ces espaces servent à produire du foin pour les animaux du parc municipal Marcel-Dassault.
- 21 hectares sont entretenus grâce à l'éco-pastoralisme, soit 3 hectares supplémentaires en 2017. Les troupeaux municipaux (moutons Ouessant) et des conventions de gestion avec des éleveurs locaux permettent d'assurer la mise en pâturage.
- La Ville a obtenu la certification forestière PEFC (Pan European Forest Certification) 2014-2018, renouvelée pour la période 2019-2023 ; son intérêt est de promouvoir la vente des bois. À ce titre, la Ville gère 34 hectares de terres boisées en certification PEFC, assurance que les forêts et bois en question sont gérés de manière durable.
- Projet de restauration/renaturation de la zone humide dit du Moulin de la Fos en partenariat avec la société d'aménagement de l'Oise (SAO) sur 8 ha.
- La Ville est en cours de développement de l'inventaire et de l'e-gestion du patrimoine arboré. Depuis juillet 2016, la direction des Parcs et Jardins a lancé un vaste programme de recensement de ses arbres en milieu urbain. Cet inventaire permet d'obtenir un état des lieux dans lequel chaque arbre géo localisé est doté d'une « fiche identité ». À ce jour, 8 500 arbres ont été répertoriés. Ce recensement permet de définir des orientations de gestion et de programmer les interventions arboricoles. L'objectif est d'anticiper le vieillissement du patrimoine arboré afin d'assurer son renouvellement et de maîtriser les coûts d'intervention. Un outil de suivi des interventions/géolocalisations est en cours de développement en étroite collaboration avec le service «Informatique de Gestion Exploitation Métiers» et le service «système d'information géographique» (SIG). Une partie des données numériques seront accessibles aux usagers à travers une plateforme informatique. En quelques clics, il sera possible d'accéder à la cartographie de ce patrimoine (nom des arbres, années de plantations, travaux arboricoles...).



### Protection des ressources

- Les services poursuivent leurs efforts de réduction de consommation de papier en étendant la dématérialisation des démarches. Suite à l'acquisition des tablettes pour les élus et les directeurs de services, les convocations et documents nécessaires aux commissions et conseils sont dématérialisés. Les inscriptions de la manifestation sportive la Transquar, les inscriptions scolaires sont effectives en dématérialisation. D'autres efforts visent le procédé des parapheurs, le paiement en ligne pour la restauration et certaines demandes d'actes d'état civil.

### Gestion rationnelle des déchets

- Depuis 2003, le service informatique valorise 100 % des matériaux informatiques remis grâce à un contrat avec Emmaüs.

## Reconnaissance

- Depuis 2004, la ville est labellisée « Pavillon Bleu ». C'est la reconnaissance d'une politique globale sur l'ensemble de la ville concernant l'environnement (urbanisation, eau, déchets), l'éducation à l'environnement, l'accueil touristique et pour sa baignade (qualité de l'eau, son accessibilité et ses animations variées).

# ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



## PORTRAIT DU TERRITOIRE

Les êtres humains sont le cœur du développement durable, dont le principe central est la « satisfaction des besoins et des aspirations des hommes, sans compromettre les capacités des générations futures à subvenir à leurs propres besoins ». Les politiques publiques de la Ville et de son CCAS visent non seulement à garantir la satisfaction des besoins essentiels de tous les habitants mais également à participer à leur épanouissement en facilitant l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports. Une bonne qualité de vie des habitants passe également par l'amélioration du cadre de vie, la lutte contre les nuisances et la prévention des risques. En plus de sa politique très poussée en faveur du logement pour tous

(environ 38 % des logements sont des logements sociaux à Beauvais), la Ville a également aménagé une aire de grand passage et une aire d'accueil pour les gens du voyage avec un total de 280 places. Le CCAS met en œuvre la politique sociale de la Ville de Beauvais. Il a pour principale mission de lutter contre la pauvreté, la précarité et toute forme d'exclusion.

Beauvais connaît une vie culturelle riche et bénéficie, au regard d'autres villes moyennes, d'un réseau dense d'équipements culturels tels que le théâtre du Beauvaisis - labellisé Scène nationale -, la scène de musique actuelles de l'ASCA - l'Ouvre Boîte, le cinéma Agnès Varda, classé Art & essais, la Maladrerie Saint-Lazare, l'espace d'exposition Le Quadrilatère, cinq médiathèques, l'École

d'Art du Beauvaisis et le Conservatoire de musique Eustache-du-Caurroy ou encore l'Elispace (palais des sports et des spectacles). Elle connaît une vie culturelle dynamique, rythmée tout au long de l'année par des événements culturels tels que Malices & Merveilles, les Photoaumnales, le festival Le Blues autour du zinc, le Festival de violoncelle de Beauvais, Pianoscope, les Scènes d'été etc. qui, pour certains, rayonnent au plan régional voire national. La ville compte un grand nombre d'animations et de temps festifs souvent co-organisés avec des associations (fêtes Jeanne-Hachette, fêtes de quartiers, Festival de Violoncelle, Journées Européennes du Patrimoine mais aussi le spectacle son & lumière « La cathédrale infinie / Horizons imaginaires »...) permettant à un large public de découvrir toute la richesse et la diversité du patrimoine beauvaisien. Enfin depuis 2016, le portail « Beauvais-is Culture », initié par la Ville en lien avec les acteurs culturels du territoire, propose aux internautes une vision complète de l'actualité culturelle en Beauvaisis.

À Beauvais, la notion de « culture » s'élargit par un accès à la culture scientifique et citoyenne via deux structures dédiées : H<sub>2</sub>O et Écospace de la Mie au Roy. Par leurs clubs spécifiques, leurs manifestations et leurs animations auprès des scolaires et des ALSH, ces deux structures favorisent la compréhension de notre monde complexe par le plus grand nombre.

La vie sportive à Beauvais s'organise autour d'infrastructures comme le plan d'eau du Canada, six stades, quinze gymnases, deux complexes de tennis, une piscine municipale et l'Aquaspace (complexe aquatique géré par l'Agglomération du Beauvaisis). De nombreux événements sont organisés tous les ans pour encourager la pratique des sports, comme la Transquar, le Triathlon international de Beauvais ou Sport en fête.

Par ailleurs, les jardins familiaux jouent un rôle important dans la vie beauvaisienne : neuf associations gèrent 1 169 parcelles sur 14 sites de jardins répartis sur la ville.



## Nouvelles actions

### Accès facilité aux démarches administratives et au numérique pour tous

- La lutte contre la fracture numérique est opérée à travers la mise en place des Permanences Administratives Connectées (PAC). À l'heure du développement du numérique dans le secteur public et de la dématérialisation des démarches administratives, nombreux sont ceux qui se retrouvent exclus des aides sociales ou des démarches auprès des administrations. Le CCAS de Beauvais s'est adapté aux besoins des Beauvaisiens en mettant en place début 2018 un nouveau service appelé PAC.

Les Permanence Administratives Connectées (PAC) permettent de lutter contre le non recours aux droits et de lever les freins de l'illectronisme. En 2019, 684 demandes ont été traitées contre 232 en 2018.

### Accès aux loisirs

- Le CCAS a fait le choix de favoriser l'épanouissement des Beauvaisiens en leur permettant de participer pleinement à une vie sociale. Cette remobilisation sociale est possible grâce au Programme loisirs et de la bourse solidarité vacances (BSV). En complément de son partenariat avec l'ANCV pour les départs en vacances, le CCAS de Beauvais a élargi son action sur la thématique des loisirs en développant un programme loisirs annuel à destination des familles beauvaisiennes.

À travers le volet « remobilisation sociale » du Plan Nouvelles Solidarités, le CCAS propose un programme annuel d'animation et de loisirs aux familles (+ de 2 000 personnes participent chaque année à ces sorties familiales).

### Soutien à la vie associative

- Les services vie associative et patrimoine locatif ont fusionnés au 1er janvier 2019. Le but du service mutualisé est de soutenir et accompagner la vie associative locale ; susciter des dynamiques collectives ; construire un partenariat avec le secteur associatif. Ainsi, la fusion a permis de faciliter l'offre aux associations par :
  - un guichet unique pour toutes leurs demandes (subventions, locaux...),
  - une mutualisation des moyens matériels et humains et des dossiers administratifs des associations afin de ne plus solliciter les mêmes informations auprès des associations,
  - des économies (non remplacement d'un cadre A partant à la retraite).
- Dans le cadre du programme Point d'Appui au Numérique Associatif (PANA) créé sous l'impulsion de HelloAsso en partenariat avec les grands réseaux associatifs nationaux et notamment Le Mouvement Associatif et La Fonda, la Ville de Beauvais et HelloAsso s'associent pour donner vie à une journée de montée en compétence sur les sujets du numérique associatif pour les acteurs de l'accompagnement beauvaisien.

### Sensibilisation au développement durable

- Le service Politiques Éducatives, à travers sa structure H<sub>2</sub>O, a revu ses pratiques afin d'adopter des gestes éco citoyens (tri sélectif, vaisselle, torchon, compost) : mise en place d'une charte dont les animateurs font profiter le public accueillis (écoles, ALSH).



## Actions ayant progressé

### Accessibilité

- Fin 2016, la Ville de Beauvais a créé le label « Commerce accessible – made in Beauvais », afin de mettre en lumière les commerçants qui ont rendu leur boutique accessible. Cette reconnaissance salue le dynamisme et l'engagement des commerçants beauvaisiens et encourage ceux qui n'ont pas encore entamé de démarches concernant l'accessibilité à le faire maintenant. Les commerces labellisés reçoivent un diplôme et un autocollant à apposer sur leur vitrine. En 2019, les visites de commerces ont été interrompues par conséquent il n'y a pas eu de commerces diplômés
- En octobre 2018, les services techniques ont fait l'acquisition d'une plateforme élévatrice mobile afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux scènes et aux podiums. Elle s'adapte à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle est repliable pour faciliter son transport.
- La Ville s'est engagée à rendre accessible un établissement scolaire par quartier afin de faciliter la scolarisation des enfants en situation de handicap ; dans ce cadre, et en prenant compte du contexte économique tendu, elle a priorisé les travaux (Ad'AP) et optimisé les dépenses d'accessibilité en adoptant une lecture globale de la répartition géographique de ses 160 ERP.

Dans un premier temps, en concertation avec les associations de représentants de personnes handicapées, des pôles de centralité ont été définis dans chaque quartier afin de regrouper un établissement scolaire de maternelle, un établissement scolaire de primaire, un accueil de loisirs, une restauration scolaire, une salle de sports et un équipement municipal y compris la desserte de transports en commun et les liaisons piétonnes afin de respecter la continuité de la chaîne de déplacement. Durant le printemps 2019, une expertise de chaque point d'arrêt du réseau bus a été réalisée. En conclusion, 80 % du réseau bus est accessible et 100 % des véhicules du parc sont accessibles. Des travaux de mise aux normes sont prévus 2020-2021.



- Travaux 2019 :

Locaux Association Hanicroche	-
Malice (fin des travaux avril 2019)	3,3M€
École maternelle P.-Kergomard	850 000€
Accueil de loisirs « Les Lucioles »	-
City-stade	322 626,63€

- De plus, des mises aux normes de passages piétons par l'abaissement de bordures ont été réalisées ainsi que des réfections de voirie.
- 8 stationnements pour personnes à mobilité réduite ont été validés par la commission circulation.

### Accès à la culture, aux loisirs et aux sports pour tous

- Tous les ans, l'événement « Sport en fête » promeut les pratiques sportives et fait découvrir les clubs sportifs auprès des habitants. 78 clubs étaient présents en 2019 pour présenter leurs activités aux 5 000 visiteurs. Sur cette édition nous avons eu 1 000 visiteurs en moins. Ceci s'explique, d'une part, par une météo peu favorable mais aussi - et surtout- par la programmation de la Fête du sport du Conseil départemental à la même date
- La Transquar remporte un vif succès et pour l'édition 2019, différents formats de courses accessibles à partir de 7 ans afin de contenter le plus grand nombre de sportifs. Chaque athlète a eu la possibilité de s'engager sur une course qui lui est propre et adaptée à son niveau, dans les rues de Beauvais. Ainsi plus de 1 600 athlètes qui ont participé en 2019 à cet événement incontournable du calendrier sportif beauvaisien. C'est la plus forte participation enregistrée depuis la création de l'évènement.



- À Beauvais, l'éducation physique et sportive (EPS) des enfants scolarisés s'inscrit depuis de nombreuses années comme un axe prioritaire de la politique sportive de la ville.



- En effet, au quotidien, la Ville intervient à plusieurs titres au profit des écoles beauvaisiennes : mise à disposition de créneaux dans nos équipements sportifs (gymnases, stades piscines...), prise en charge des frais de transport des élèves vers ces établissements et mise à disposition d'éducateurs sportifs territoriaux pour l'encadrement et l'aide à l'enseignement sportif. La collectivité a toujours souhaité jouer un rôle prépondérant en mettant à disposition des éducateurs sportifs terrestres, aquatiques ou nautiques, pour intervenir sur les temps scolaires en complémentarité des enseignants.
- Ainsi en 2019, 163 projets, 56 classes, soit 1 290 élèves, ont bénéficié du dispositif sport en milieu scolaire. (17 projets de plus qu'en 2018)
- Le tarif abordable de l'« École Municipale d'Initiative Sportive » (EMIS) permet aux jeunes de 3 à 10 ans de s'adonner à une grande variété de sports. Ainsi, 235 jeunes ont pu fréquenter l'EMIS au cours de l'année scolaire 2018/2019.

### Accès aux besoins essentiels pour tous

- Mise en place du « Plan Nouvelles Solidarités » 2018-2020 qui vise à développer 30 dispositifs d'aides facultatives à destination des Beauvaisiens en abandonnant la notion de plafond de ressources et en privilégiant le reste à vivre. Ce socle d'actions sociales repose sur 4 grands axes d'intervention :
- Garantir l'accès à une alimentation suffisante et de qualité
- Agir en faveur d'une vie quotidienne décente
- Favoriser l'accès aux soins
- Lutter contre l'endettement
- De nouveaux services tels que la lutte contre la facture numérique et la remobilisation sociale ont également été développés.

### Une éducation de qualité pour tous

- L'ensemble des classes de la grande section de maternelle au CM2 disposent de tableaux blancs interactifs et d'espaces numériques de travail (ENT) depuis la rentrée 2015 afin de rendre les apprentissages plus riches et ludiques. Et chaque école a été dotée en 2016 d'une caméra-document connectable aux tableaux blancs interactifs.

## Actions courantes

### Accès aux besoins essentiels pour tous

- À travers le volet des aides financières de son Plan Nouvelles Solidarités, le CCAS de Beauvais étudie les demandes d'aides formulées par les familles beauvaisiennes pour leur permettre de surmonter des difficultés financières de la vie courante. Il accorde des aides correspondant à un socle unique d'intervention sociale garanti composé de 30 dispositifs destinés à :
  - garantir l'accès à une alimentation suffisante et de qualité,
  - agir en faveur d'une vie quotidienne décente,
  - favoriser l'accès aux soins,
  - lutter contre l'endettement.

Il assure un accompagnement individualisé pour permettre aux bénéficiaires de « rebondir » durablement.

- Plus de 2 800 aides ont été accordées et près de 2 000 personnes ont pu bénéficier de l'aide alimentaire de l'Épicerie du cœur.

### Accès à la culture, aux loisirs et aux sports pour tous

- Sur l'eau, dans l'eau ou autour du plan d'eau du Canada, d'agréables moments de détente, de loisir et de découverte sont proposés. La saison estivale 2019 au plan d'eau du Canada a connu un franc



Le patrimoine beauvaisien a attiré en 2019 + de 45 000 personnes !

succès, renforcé par une météo favorable : la plage a accueilli près de 27 500 personnes en juillet et août avec l'animation « Canada beach » : des aires de jeux destinées aux enfants (châteaux gonflables, jeux de sable, parcours de motricité...) et des activités pour toute la famille (sports collectifs ou de raquettes, jeux traditionnels, jeux de société...).

- Les plaisirs aquatiques (pédalo, canoë-kayak, catamaran, planche à voile, paddle), ont été largement plébiscités par le public puisque plus de 4 700 locations de matériel nautique ont été enregistrées.
- « Canada Beach » proposait également des animations gratuites grâce à la participation d'associations : tournoi de pétanque et de volley-ball, découverte de la capoeira, initiation au taekwondo, cours de zumba et de fitness, découverte et initiation au Qi Gong et initiations au sport tambourin...
- Depuis 2017, l'offre sportive du plan d'eau du Canada s'est également enrichie d'une activité de wakeboard, gérée par l'entreprise The Wakegarden, dont le succès est grandissant.
- Beauvais a également vécu une saison estivale intense, stimulée par le dispositif « L'été s'anime », ouvert au public de 4 à 99 ans. Celui-ci permet la découverte d'un large éventail d'activités sportives pouvant se pratiquer en plein air ou dans l'eau. Proposé sous la forme de stages à des tarifs attractifs, « L'été s'anime » remporte un vif succès. 132 stages y ont été proposés et ont permis d'accueillir 709 participants.
- Depuis 18 ans, le CCAS organise une grande manifestation « Noël pour Tous » en fin d'année : plus de 6 500 personnes se sont inscrites à l'une des 4 séances et un peu plus de 3 500 jouets ont été distribués aux enfants de moins de 12 ans.
- À travers le volet « Remobilisation sociale » du Plan Nouvelles Solidarités, le CCAS propose un programme annuel d'animation et de loisirs aux familles (+ de 2 000 personnes participent chaque année à ces sorties familiales).

- Les familles beauvaisiennes ont accès au dispositif « Bourse solidarité vacances » mis en place en partenariat avec l'ANCV : 147 dossiers de départs en vacances ont ainsi été traités en 2019 contre 97 en 2018.

#### Appropriation du patrimoine par des habitants

- Dans le cadre de la convention Ville d'art et d'histoire, la direction des Affaires culturelles développe des actions de valorisation du patrimoine et de sensibilisation auprès de ses habitants, notamment des jeunes. En 2019, les événements, les visites et les expositions mettant en valeur le patrimoine beauvaisien ont attiré 45 866 personnes, dont 6 276 visiteurs dans le cadre de visites et de conférences. 9 399 adultes ont visité l'espace Patrimoine du Quadrilatère et 27 285 spectateurs ont profité d'événements patrimoniaux sur le territoire. 2 906 enfants et accompagnateurs ont pu découvrir le patrimoine de Beauvais à l'occasion de visites et ateliers.

#### Accès facilité aux démarches administratives, sportives et culturelles

- L'Aquaspace et l'Élispace, deux équipements majeurs dans l'offre d'activités et d'animations en Beauvais, disposent désormais chacun de leur propre site internet depuis la fin de l'année 2016. Les deux sites internet ont été réalisés en interne, par le service Communication de la Ville de Beauvais, en lien avec les équipes de direction de l'Aquaspace et de l'Élispace.

#### Accessibilité

- Mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité des transports (SDA Ad'AP Transport) sur la période 2016-2018 : mise en accessibilité de tous les points d'arrêts du réseau sur 3 ans.
- Une commission accessibilité composée d'associations et de services se réunit tous les trois mois ; les membres peuvent donner leur avis sur les projets de

travaux publics. Une réunion plénière a lieu également une fois par an. En 2019, il n'y a eu qu'une commission d'accessibilité.

- Pour continuer dans sa démarche en faveur du développement des jardins familiaux et permettre un accès à tous, la Ville a créé en 2015 une parcelle de jardins accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

#### Sensibilisation au développement durable

- Le service Politiques Éducatives, à travers sa structure H<sub>2</sub>O, organise diverses animations pour sensibiliser le public au développement durable. En 2019, pour le jeune public, 1 animation en demi-journée sur les thèmes des gestes durables et 13 animations en 1/2 journée pour 179 enfants (de 1 à 12 ans) des crèches, écoles et ALSH (les arbres, les insectes...).

#### Soutien à la vie associative

- Organisation du Forum des associations en septembre 2019 ;
- Animation du CDVA (conseil de développement de la vie associative) ;
- Remise du Prix du bénévolat ;
- Co-organisation de la Journée de la femme avec le service Événementiel ;
- Poursuite des formations de bénévoles : 12 formations en 2019 ;
- Dématérialisation des dossiers de demandes de subvention et des appels à projets ;
- Poursuite du développement du site internet associations.beauvais.fr ;
- Nombre d'associations accompagnées en 2019 : 132 associations. 13 % viennent pour de la création, 32 % pour de la recherche de locaux et 22 % pour de la recherche de financement.

#### Accès de chacun à une éducation de qualité

- La Ville a mis en service la plate-forme d'Activités Éducatives et de Loisirs (AEL) accessible à tous les établissements scolaires et ALSH de l'Agglomération du Beauvaisis. Cette plate-forme activités pédagogiques différentes proposées par les services de la Ville et de la CAB.
- La plate-forme numérique emploi.beauvais.fr, unique dans l'Oise, a été mise en place en mars 2016 et est dédiée à l'emploi local. Accessible sur internet, tablette et téléphone mobile, elle recense toutes les offres d'emploi, jobs d'été, stages et formations disponibles sur le bassin d'emploi du Beauvaisis.

Pour recenser les emplois, les stages et les formations de façon la plus exhaustive possible, la plateforme utilise un moteur de recherche intelligent qui indexe de façon simultanée une grande quantité de données pour réunir les offres publiées sur les principaux sites dédiés à l'emploi, puis les rend accessibles en temps réel. Travailler près de chez soi représente une demande forte

et recruter localement est aussi une demande récurrente des entreprises. C'est la raison pour laquelle cet outil a été créé. Il propose deux services gratuits : un service aux candidats à la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'une formation et un service aux professionnels qui souhaitent déposer une offre.

La plateforme permet aux acteurs économiques de recruter plus facilement sur le territoire du Beauvaisis. Elle est dédiée à tous les employeurs, PME, commerçants et artisans du territoire, même à ceux qui ne publient pas encore systématiquement leurs offres sur Internet et qui auront la possibilité de déposer leurs offres gratuitement et facilement sur emploi.beauvais.fr.

- Des journées d'initiation au multimédia ont été organisées pour tout public ; des espaces de présentation et de rencontre autour des sciences ont été installés dans le cadre du « Village des sciences » et ont accueilli 750 visiteurs.

#### Soutien aux familles

ZOOM SUR...  
« LA BULLE »



- La Maison des Familles « La Bulle » a ouvert ses portes au cœur du quartier Argentine en 2014 ; c'est un équipement labellisé par le ministère de la Famille qui regroupe des services du CCAS ainsi que des acteurs associatifs. Bien que située sur le quartier Argentine, elle a vocation à rayonner sur toute la ville. Elle accueille toutes les familles beauvaisiennes et développe des actions et ateliers notamment en matière de soutien à la parentalité. En 2019, près de 4 000 personnes ont poussé la porte de la Maison des Familles. Plusieurs motivations peuvent expliquer que l'on vienne à la Bulle :
  - participer à un atelier d'accompagnement à la parentalité (programmation mensuelle). De nombreux ateliers sont mis au programme. Régulièrement renouvelée, l'offre doit correspondre aux aspirations de profils familiaux variés.
  - s'informer sur ses droits (permanence de nombreuses associations selon un calendrier hebdomadaire).
  - faire part de sa difficulté parentale ou familiale (écoute et/ou orientation adaptée).
  - tenter de résoudre ses difficultés conjugales (thérapie).
  - accompagner et faire accompagner ses enfants en difficultés (Plateforme de Réussite Éducative)

### Prévention sécurité

- Depuis octobre 2017, des caméras-piétons permettent de filmer les interventions sur un simple déclenchement de l'agent de la Police Municipale porteur du dispositif. Les personnes sont informées de l'enregistrement verbalement par l'agent et par l'activation du voyant rouge situé sur l'appareil. Ce dispositif a pour objectif de sécuriser les équipages lors de leurs interventions grâce à son effet dissuasif face à des comportements agressifs. Les expérimentations au sein de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale ont démontré qu'il avait un effet modérateur sur les comportements avec une baisse de l'agressivité, des insultes et des menaces. Il est également intéressant sur le plan judiciaire car il peut servir de preuve à l'appui pour des plaintes des agents comme des citoyens.

### Prévention des risques

- Dans le cadre du Plan de Développement Urbain (PDU) et afin de contribuer à la politique menée en faveur de la sûreté des piétons et, plus généralement, des déplacements doux, une « Zone 30 » a été mise en place dans le cœur de ville depuis le 1er juillet 2015. Cette zone couvre 35 km de voirie sur les 200 km que compte Beauvais.
- Dans le cadre des actions de prévention routière, deux agents du service Prévention routière de la Police Municipale sensibilisent les élèves des écoles élémentaires sur les risques en tant que piétons, utilisateurs de deux roues et passagers d'un véhicule à moteur.
- Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été approuvé par le conseil municipal en décembre 2013. Dans ce cadre, le service Prévention-sécurité a piloté le recensement des risques naturels et technologiques sur le territoire. Le PCS a pour objectif de permettre à la Mairie la gestion des situations de crise le plus rapidement et efficacement possible. Ce dernier a été mis à jour à l'été 2019 afin de travailler sur une formation des acteurs de ce PCS et à l'élaboration d'exercices. Il est prévu également de la communication pour les habitants dans le cadre de la gestion de crise et du comportement à adopter.

### L'égalité homme-femme

- L'égalité entre les femmes et les hommes fait l'objet d'un rapport d'analyse annuel. Le rapport 2019 permet d'identifier une répartition équitable entre les deux sexes selon les catégories d'emplois mais de fortes disparités selon les filières. Par ailleurs, des écarts significatifs perdurent dans la rémunération des agents, selon qu'ils soient des femmes ou des hommes.
- Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), nouvel outil indemnitaire de référence remplaçant la plupart des primes et

indemnités existantes dans la fonction publique territoriale, doit permettre de réduire les différences de traitement entre les agents. Toutefois son instauration est progressive. Mis en place au 1er octobre 2018 pour un grand nombre de cadres d'emplois, il reste notamment à instaurer pour la filière technique, la plus masculinisée. Pour ce faire, la parution d'un décret interministériel reste attendue.

- Par ailleurs, chaque année, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, un événement est mis en place en présence du maire afin de valoriser, remercier et encourager les agentes de la collectivité. Cette action doit être complétée, dès 2020, par d'autres initiatives favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes.
- La Ville remet, depuis 2015 son rapport réglementaire sur l'Égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité mais également au sein du territoire. Y sont développés :
  - la politique de ressources humaines menée en matière d'égalité professionnelle : recrutement, formation, temps de travail, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération et articulation entre vie professionnelle et vie personnelle
  - le bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière de rémunérations et parcours professionnels, promotion de la parité dans le cadre des actions de formation, mixité dans les filières et les cadres d'emplois, articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, prévention de toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail et lutte contre toute forme de harcèlement.
  - les politiques menées par la commune sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.



### Actions d'exemplarité internes aux services

#### Vigilance au regard du bien-être des agents

- La collectivité porte une attention toute particulière aux conditions de travail. Sur l'année 2019 le déploiement des achats du nouveau marché des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle s'est poursuivi de manière progressive sur l'ensemble des services. Sa mise en œuvre permet d'améliorer de nombreux éléments et d'atteindre de nombreux objectifs :
  - l'harmonisation des pratiques et des vêtements de travail – EPI ;
  - une meilleure adaptation et qualité des équipements par métier ;
  - une réponse aux attentes des agents en termes de confort et de qualité ;
  - une amélioration des conditions de travail ;
  - la régulation des achats « hors marché ».Ce marché reste résolument tourné vers le confort de l'agent. Les vêtements et les équipements de travail, en plus d'être adaptés aux risques professionnels des métiers, sont adaptés aux saisons. L'ensemble des lots offre une panoplie relativement large, permettant à chacun de trouver ses équipements, en particulier lors d'évolutions des pratiques. Pour la première fois, des articles et coupes spécifiques « homme » ou « femme » ont été proposées.
- La Direction des ressources humaines a instauré une Charte de mobilité interne qui favorise la mobilité pour les agents souhaitant changer de service (anonymat, entretiens afin de déterminer les intérêts et les

compétences, proposition des postes ouverts, période d'immersion) et s'est dotée d'un logiciel d'analyse du profil professionnel des agents afin d'améliorer leur orientation. Grâce à ce dispositif, les démarches de mobilité professionnelle interne augmentent. En 2019, sur 127 mobilités engagées, 49 ont d'ores et déjà réussies (soit 30 % environ), 63 sont en cours (39 %), et 5 ont été annulées (5 %).

- Le service des Moyens généraux et la Direction des ressources humaines veillent à équiper rapidement et systématiquement les agents en mobilier de bureau adapté sur recommandation du médecin du travail.
- Afin d'accompagner les agents dans le maintien de l'emploi, le service Prévention santé constitue un guichet unique entre la médecine du travail, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de l'Oise et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).
- En 2019, 4 dossiers ont été étudiés pour des aides (prothèses auditives) du FIPHFP d'un montant de 4636,43€.
- Les agents qui sont en arrêt maladie de plus de 30 jours consécutifs sont reçus afin de faire le point sur leur situation. L'objectif est de les orienter si nécessaire vers un congé de longue maladie ou vers une reprise à temps partiel thérapeutique. En 2019, 23 agents ont été reçus dans ce cadre.
- Dans le cadre du bien-être des agents, la collectivité a proposé diverses formations. Ainsi, 37 agents ont suivi une formation « Estime de soi », 6 agents ont bénéficié de la formation « Prise et reprise de poste après un arrêt de longue durée sur un même poste ou sur un poste différent » comme un sas de socialisation, 1 agent a pu effectuer un bilan de compétences, 18 agents ont eu

un accompagnement suite à une restructuration d'un pôle, 1 agent a suivi un coaching et 4 agents ont suivi les ateliers de construction de leur projet d'évolution professionnelle choisie.

- En 2019, 545 agents ont bénéficié d'une participation de la Ville sur leur contrat de mutuelle, ce qui représente un coût pour la collectivité de 186 622 €.
- Des dispositifs visant à favoriser l'accès des agents de la collectivité à la culture et au sport sont mis en œuvre tels que des activités sportives proposées sur le temps du midi, des « Balades de la salamandre », sorties culturelles organisées sur le temps du midi (7 sorties organisées en 2019, 165 participations), une action sociale contribuant à rendre les activités culturelles et de loisirs plus accessibles : le Comité d'œuvres sociales (COS) contribue à la prise en charge d'entrées au musées, concerts, spectacles et parcs de loisirs.

#### Accessibilité

- Les travaux de remise aux normes d'accessibilité ont progressé sur les lieux de travail des agents ainsi que ceux ouverts au public. Depuis 2014, l'hôtel de ville, est entièrement accessible grâce à l'installation d'un deuxième ascenseur rendant accessibles les services qui se trouvent aux demi-étages.

Dans la continuité de la mise en accessibilité de l'hôtel de ville, et au titre du Fonds de soutien à l'Investissement Local (FSIL), des travaux avaient été retenus pour être engagés avant la fin 2016 aux services DRH, Référent accessibilité, Accueil de l'hôtel de ville (bureau adapté mutualisé, signalétique, éclairage, mobilier spécifique, sanitaires, banque d'accueil...). Les travaux n'ont pas été programmés.

- En 2019, 6,09 % des effectifs de la Ville étaient en situation de handicap, 5,79 % pour la CAB et 4,84 % pour le CCAS.
- Des formations sont organisées pour les agents de la Ville et de la CAB dans le domaine de l'accessibilité. En 2019, 5 stages différents ont été proposés. Ils ont été suivis par 13 agents Ville et 2 agents CAB.
- La Ville de Beauvais est très active sur le volet de la prévention routière. Depuis 2001, de nombreuses campagnes de sensibilisation sont menées chaque année au sein des écoles maternelles, élémentaires, des établissements secondaires, sans oublier les établissements spécialisés. En 2019, le bureau de la Prévention routière a organisé une journée du handicap, une rencontre inter-établissements et un projet handisport.
- Pour la 5<sup>ème</sup> année, une convention de partenariat lie la Ville de Beauvais et les IME pour des séances hebdomadaires (découvertes et nourrissage des animaux, ramassage des déchets...) au sein du parc Marcel-Dassault.



#### La communication interne

- La communication interne est un élément clé du fonctionnement d'une collectivité. Elle permet aussi bien de transmettre des informations essentielles aux agents (ex : règles de fonctionnement de la collectivité) que de recevoir des sollicitations ou l'expression des besoins des agents (ex : boîte à idées, enquêtes internes etc.). Elle contribue ainsi aux échanges et au dialogue entre la collectivité et ses agents.
- Afin de répondre au mieux à cet enjeu fort de la communication interne, une chargée de communication interne a été embauchée, en septembre 2018, au sein de la DRH. Après une enquête réalisée auprès des agents, la stratégie de communication interne a été redéfinie ainsi qu'une nouvelle identité visuelle pour l'ensemble des supports de communication. Dans ce cadre, la communication intranet a été renforcée et deux nouveaux outils de communication ont vu le jour avec La Salamandre – La lettre interne et La Salamandre – L'actu en ligne.
- En 2019, la communication interne a permis de répondre à de multiples enjeux, notons notamment :
  - accompagner les agents dans l'utilisation de leurs droits : informations sur les prestations sociales, les droits à la formation, le compte-épargne temps, les droits à la retraite, etc.
  - accompagner le changement : nombreuses infographies pour rendre accessibles et compréhensibles des réformes récentes (ex : nouveau régime indemnitaire et nouveau règlement temps de travail).
  - favoriser l'interconnaissance des agents et projets des services : articles, photos ou vidéos sur des projets spécifiques, reportages photos ou vidéo sur les événements organisés en interne, portraits d'agents dans la Salamandre, organisation de Balades de la Salamandre à destination des agents pour découvrir nos services (ex : station d'épuration, Malice, Fête du dahlia, etc.)
  - valoriser les agents qui œuvrent pour le fonctionnement de la collectivité : réalisation de deux vidéos présentant chacun 10 métiers de nos collectivités, à destination des habitants du territoire.

#### Reconnaissance

- Remise du prix du bénévolat (décembre 2016)
- Écharpe d'Or (2013) pour la qualité d'action de prévention routière
- Prix de l'Exemplarité dans la Fonction Publique en Picardie (2014) pour les initiatives qui favorisent l'insertion ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans le service public.
- Trophée de l'Accessibilité des Régions (2014) pour la médiathèque du centre-ville exemplaire en termes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Pavillon bleu, label obtenu pour la 14<sup>ème</sup> année pour la baignade du plan d'eau du Canada
- Ville internet, 5@ (2014-2015-2016)
- Ville d'Art et d'Histoire (depuis 2012)
- Prix National du Fleurissement des « Jardins Familiaux collectifs » (2012)
- Trophée de l'accessibilité (2012)
- Ville Amie des Enfants (depuis 2010)
- Prix de la vie associative (2009)
- Prix des collectivités accessibles, catégorie ERP (2011) et transports (2010)
- Label « Tourisme et Handicap » (2010)
- Territoria d'Or (2012) pour le Dispositif Urbain Culture Alzheimer
- Théâtre du Beauvaisis : scène conventionnée depuis 2005 et scène nationale de l'Oise en préfiguration depuis 2011
- L'Ouvre-Boîte : SMAC (salle de musiques actuelles)
- Le Labo – Espace culture multimédia depuis 2004
- Cinéma Agnès Varda et Cinespace, cinémas classés Art & Essai



# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

## PORTRAIT DU TERRITOIRE

Le développement économique et le progrès social ne sont malheureusement pas toujours liés. En dépit du niveau de vie élevé des pays occidentaux, la pauvreté et l'exclusion sociale persistent. Certains territoires bénéficient de la mondialisation alors que d'autres sont oubliés. De plus, la société est confrontée à la fois par les besoins d'une population vieillissante et des jeunes qui voient leurs possibilités de futur se limiter.

Notre territoire n'est pas à l'abri de ces disparités entre territoires et entre générations. La Ville de Beauvais est marquée par la division physique et socio-économique entre son centre-ville historique et ses quartiers prioritaires. La politique de la ville, une compétence de la CAB encadrée par le Contrat de Ville, intervient sur quatre quartiers à Beauvais : Saint-Jean, Saint-Lucien, Argentine et Notre-Dame-du-Thil. Le quartier Saint-Jean, le plus peuplé de Beauvais, a fait l'objet d'un Programme de Rénovation Urbaine (PRU) qui a amélioré la qualité des logements et des espaces publics.

Au-delà du taux de chômage et des revenus très faibles, la population des quartiers de Beauvais est aussi très jeune : entre un tiers et la moitié de la population a moins de 20 ans selon les quartiers.

Afin d'améliorer l'accès aux services, surtout ceux de la jeunesse, dans les quartiers prioritaires, la Ville de Beauvais a ouvert nombreux équipements de proximité. En plus de trois médiathèques de proximité, des structures liées à l'enfance et à la jeunesse et des crèches dans les quartiers, la Ville crée depuis plusieurs années des équipements transversaux, regroupant dans un seul bâtiment des services publics ainsi que des associations. Ces équipements facilitent les démarches des habitants



et encouragent les rencontres entre différents acteurs sociaux.

Le quartier Saint-Jean abrite la Maison des Services et des Initiatives Harmonie qui regroupe une mairie annexe, le CCAS, un délégué du préfet, des associations d'insertion et d'accès aux droits, la Maison de l'Emploi et de la Formation ainsi que des entreprises. La Maison de la Jeunesse et des Associations (MJA), est à la fois un espace d'animation et un espace dédié aux associations. Le quartier Argentine compte parmi ses équipements de proximité une mairie annexe et la Maison des Associations, de la Jeunesse et des Associations (MAJI), qui regroupe un service dédié aux animations jeunesse. La maison du quartier sur Saint-Lucien va muter en 2019 pour devenir MALICE. Le projet vise à regrouper en une seule structure une médiathèque, une maison des projets mise en place dans le cadre de l'ANRU et un centre social.

## Chiffres clés

Indicateur	Année	Valeur	Commentaires
Taux de chômage (au sens du recensement)*	2019	8,70%	France : 8,1%
Part de la population de 75 ans ou plus*	2019	8,30%	France : 9,5%

\*INSEE

## Indicateurs de suivi

Indicateur	2013	2014	2015	2016	2017-2019	Commentaires
<b>Lutte contre la précarité</b>						
Personnes couvertes par le RSA (allocataire + conjoint + enfants)**	8 963	9 825	10 144	15 788	NC	

\*\* CAF

## Nouvelles actions

### Lutte contre la violence à l'égard des femmes

- Un poste de chargée de mission « Droits des femmes et des familles » a été créé en 2019 afin de diversifier et intensifier les actions de la Ville en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales et pour l'égalité. Elle reçoit également les familles en difficulté repérées par les maires des communes et les oriente vers les différentes associations et structures en capacité de leur apporter un soutien.

### Lutte contre l'isolement des personnes âgées

- Après une expérimentation probante, le CCAS a développé son partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances pour faire bénéficier aux seniors beauvaisiens des avantages de son Plan Seniors en Vacances. Grâce à ce partenariat, les retraités de plus de 60 ans non imposables bénéficient de tarifs très attractifs sur le séjour annuel conventionné ANCV organisé par le CCAS (qui complète par une aide financière aux foyers les moins aisés en leur permettant de partir une semaine en tout compris au tarif de 100 €).

En 2018, face à l'augmentation croissante des sollicitations des seniors isolés le CCAS a proposé deux séjours accompagnés contre un seul l'année précédente : 44 personnes ont séjourné en Alsace et 48 en Corse. Deux accompagnateurs du CCAS proposent tout au long du séjour une présence humaine rassurante pour les seniors dont certains ne sont parfois jamais partis en vacances. Les agents du CCAS facilitent la participation de chacun en véhiculant les plus fragiles de leur domicile au point de rassemblement.

- Selon une enquête réalisée auprès des participants aux différents voyages organisés par le CCAS, 78,6 % des répondants considèrent que l'accompagnement est indispensable tandis que 21,4% l'estiment nécessaire. L'atout du voyage CCAS réside donc dans le côté rassurant de l'organisation et de l'accompagnement. Cette même enquête a mis en évidence la volonté des seniors de partir à la découverte d'horizons lointains, territoires qu'ils ne s'autorisent pas aller découvrir seuls en raison de la complexité à organiser et de l'inquiétude que ce type de séjour pourrait générer s'ils y participaient seuls.

En 2018, un « Long courrier » a pour la première fois été organisé en Guadeloupe. Le succès a été immédiat avec 40 participants qui ont fortement apprécié l'expérience.

L'action « Long courrier » a favorisé la création de liens entre les personnes et ainsi participé au bien vieillir tout en préservant les capacités des participants.

- Fin 2017, pour favoriser des actions de préservation de l'autonomie, le CCAS et le Conseil départemental ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens sur 5 ans permettant de développer des actions de préservation de l'autonomie au sein des résidences autonomie du CCAS. Le défi des résidences pour personnes âgées est de conserver ce qui fait leur originalité, c'est-à-dire l'accueil de personnes âgées, dans les conditions proches du domicile avec le respect de leur vie privée et de leur espace privatif, tout en accompagnant la survenue de la dépendance.
- Dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015, le partenariat mis en place avec le Département a permis de développer les actions proposées quotidiennement à tous les seniors du territoire et réalisées au sein des 3 établissements gérés par le CCAS. Un large programme d'activités, distribué dans chaque foyer, vient proposer des actions dans des champs variés tels que le bien-être via des ateliers socio esthétiques ; l'accès aux nouvelles communications avec des points WIFI et des cours d'informatiques ; le maintien des capacités physiques ou cognitives via des ateliers de gymnastique ou encore des ateliers mémoire.
- Les actions ainsi proposées aux seniors sur le territoire communal viennent couvrir la quasi-totalité des jours de la semaine et permettent aux plus isolés d'accéder gratuitement à des actions de préservation de l'autonomie.



### **Rapprochement police-population**

- La Police Municipale propose « La cantine avec les Policiers » qui permet aux enfants déjeunant à la restauration scolaire de rencontrer les agents de la Police Municipale. Cette démarche concerne les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2. Ils pourront, au cours du déjeuner, converser directement avec les policiers et leur poser toutes leurs questions sur le métier, la formation, leur rôle auprès de la population...
- En février 2019, la Ville de Beauvais a mis en place le « Café des policiers » qui permet de faciliter l'échange entre la Police Municipale et les citoyens sur les questions de sécurité.

### **Prévention de la récidive**

- Initialement destinée aux majeurs, l'action de prévention de la récidive a été étendue en 2014 aux mineurs pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Une seconde coordinatrice à mi-temps a ainsi été recrutée en février 2014. Du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, 43 personnes ont été orientées par nos partenaires prescripteurs.
- Les coordinatrices développent une approche globale. Elles traitent les problèmes de réinsertion sociale, professionnelle, travaillent sur la santé physique et psychique, sur les addictions, accompagnent les personnes dans leurs démarches administratives, l'accès au logement, aux activités culturelles et sportives qui participent aussi à la remobilisation et la re-sociabilisation de ces personnes.

### **Journée internationale des droits des femmes**

- Participation au « Village pour Elles » le samedi 9 mars 2019 sur la place Jeanne-Hachette. Le service prévention, a proposé une exposition intitulée : « Égalité entre les femmes et les hommes et prévention des violences sexistes et sexuelles ». Elle a pour but de mieux les informer et de les aider à mener une réflexion quant aux inégalités et violences constatées entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Elle est axée sur deux grandes parties, une relative aux inégalités entre les femmes et les hommes et une autre concernant la prévention des violences sexistes et sexuelles touchant majoritairement les femmes.



## **Actions ayant progressé**

### **Accès à l'emploi**

- Depuis plusieurs années, le Blog 46 organise les « Journées jobs d'été » afin d'aider les lycéens et les étudiants à trouver un travail saisonnier. En 2019, environ 450 offres d'emploi pour l'été ont été affichées au sein de la structure et 757 jeunes sont venus sur 4 journées. La dynamique a été insufflée en 2016 avec la présence d'entreprises et d'agences d'intérim en recrutement qui ont reçu les jeunes en entretien professionnel au Blog 46. Depuis, la tendance s'est développée puisque 23 entreprises et 6 agences d'intérim ont répondu présentes en 2019.

### **L'éducation pour la santé**

- L'axe vie/éducatif sur la notion de vie sexuelle et affective auprès du public jeune s'est prolongé en 2019 auprès 179 lycéens avec l'accueil de l'action « Les après-midis du zapping » proposée par Solidarité Sida, en collaboration avec les structures locales d'information.
- 18 animations en journées ou demi-journée pour 250 enfants (4-12 ans) des écoles et ALSH (buccodentaire, hygiène, alimentation).

### **Inclusion sociale**

- Le Contrat de Ville remplace le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et a été signé avec l'ensemble des partenaires le 6 juillet 2015. C'est donc la 5<sup>ème</sup> année de programmation de ce nouveau dispositif qui cadre les orientations en matière de politique de la ville sur la période 2015-2020 et prévoit annuellement un programme d'actions en direction des habitants relevant des quartiers de la politique de la ville. À noter que la durée de ces contrats a été prolongée jusqu'en 2022 par la loi de finances du 28 décembre 2018 de finances pour 2019.
- Concernant la mise en place des nouveaux programmes nationaux de renouvellement urbain (NPNRU), deux quartiers sont éligibles à Beauvais : Argentine et Saint-Lucien.

- En juillet 2016, la CAB a signé un protocole de préfiguration des NPNRU avec le Préfet de l'Oise, l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), la Ville de Beauvais, les bailleurs et d'autres partenaires. L'objectif de ce protocole a été d'approfondir le diagnostic et le fonctionnement de ces quartiers, et d'étudier les possibilités d'intervention en lien avec les objectifs incontournables fixés par l'ANRU pour ces programmes (désenclavement, diversification fonctionnelle, diversification de l'habitat, amélioration du cadre de vie...).
- Les projets urbains ont été présentés le 19 septembre 2019 à l'ANRU et à ses partenaires nationaux. Ils ont l'objet d'une déclaration d'engagement permettant le lancement anticipé des travaux qui a été signée le 4 décembre 2019 et sera poursuivie par la signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain courant 2020.

## **Actions courantes**

### **Inclusion sociale**

- Née de la loi de cohésion sociale dite « loi Borloo » en 2005, la Plateforme de Réussite Éducative est un outil d'accompagnement des enfants vulnérables et de leur famille : « Il s'agit d'apporter aux enfants et adolescents de 2 à 16 ans, présentant des signes de fragilité, un soutien éducatif, culturel, social, sanitaire afin de leur donner des chances de réussite. Ces programmes ont vocation, dans l'absolu, à accompagner les intéressés de l'école maternelle jusqu'au terme de la scolarité, en prenant en compte la globalité de leurs difficultés et de leur environnement, en particulier la famille » (extrait de la circulaire du 27 avril 2005 de la Délégation Interministérielle à la Ville)
  - Près de 250 enfants sont inscrits dans un parcours de Réussite Éducative en 2019.
  - 1/3 d'entre eux bénéficie d'un accompagnement psychologique.
  - 2/3 bénéficie d'autres actions adaptées à la problématique soulevée.

Si l'État finance le dispositif pour les quartiers prioritaires, Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien (inscrit au contrat de ville, c'est l'axe majeur du volet Éducation), le CCAS finance sur fonds propres les actions d'accompagnement en direction des enfants habitants des autres quartiers du territoire.





Une aide de 500 à 750 euros pour passer le permis de conduire

- Pour sa 8<sup>ème</sup> édition, 22 jeunes Beauvaisiens de 18 à 24 ans ont participé aux travaux d'entretien avec différents services de la Mairie afin de financer leurs vacances dans le cadre de « Vacances solidaires ». Depuis 2013, ce dispositif a comme objectif d'impliquer des jeunes des quartiers prioritaires dans des actions citoyennes et de leur donner la possibilité d'être acteurs de leur projet de vacances. Un séjour a été organisé en 2019.

## ZOOM SUR... LE PERMIS CITOYEN

- La Ville accompagne les jeunes en favorisant la mobilité et l'employabilité à travers le dispositif « Permis citoyen ». Elle apporte aux jeunes Beauvaisiens de 18 à 25 ans, étudiants, lycéens, en formation ou en recherche d'emploi, une aide de 500 euros qui peut être portée à 750 euros sur des critères d'assiduité et versée aux autos-écoles. En échange, les jeunes s'engagent à effectuer entre 70 et 105 h de contrepartie au sein d'un service communal. C'est un dispositif qui a bénéficié à 49 jeunes en 2019, ils étaient 46 jeunes en 2018, 39 en 2017 et 37 en 2016.

- Dans le cadre de ses missions en faveur de la mobilité et de l'insertion, le Blog 46 en partenariat avec le service Patrimoine naturel de la Ville de Beauvais, met en place des chantiers bénévoles, à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ces différents chantiers permettent aux jeunes d'acquérir une expérience

professionnelle, d'être sensibilisés à l'écocitoyenneté et de partager des valeurs d'entraide et de solidarité.

- En 2019, 37 jeunes Beauvaisiens ont pris part à 9 chantiers de bénévolat sur la ville et son agglomération, ainsi qu'à un chantier week-end hors territoire (Baie de Somme) et 2 chantiers à la semaine hors territoire (Pas-de-Calais et Calvados).
- L'inclusion par le sport, portée par M. Diallo, éducateur sportif de la Ville intervenant sur les quartiers « prioritaires », vise à utiliser le sport comme vecteur de socialisation et comme outil d'accompagnement vers l'insertion professionnelle avec 3 axes principaux :
  - l'organisation de tournois sportifs « Sports, quartiers et amitié » encadrés par M. Diallo et portés par les jeunes âgés de 18 à 25 ans, a pour but d'investir les jeunes dans des actions inter quartiers.
  - « Les vacances solidaires » permettent aux jeunes de s'impliquer dans la rénovation de sites municipaux (nettoyage, peinture, réhabilitation) avec pour contrepartie la mise en place de deux séjours de vacances en semi autonomie.
  - L'activité sportive avec les créneaux « futsal » ouvert aux 10/17 ans et + de 17 ans en soirée.
- L'ensemble de ces actions permet à M. Diallo de passer d'un accompagnement « de masse » à un accompagnement individualisé visant à accompagner, insérer, réinsérer, orienter ou réorienter le jeune. Ces actions ont profité à plus de 130 jeunes en 2019.
- Les chantiers d'insertion permettent à des personnes très éloignées de l'emploi de se réinsérer socialement et professionnellement dans la société active en leur permettant de résoudre à travers un accompagnement socio-professionnel renforcé, les différents freins qu'ils rencontrent (mobilité, logement, santé, dettes...). Le taux de sortie dynamique (CDD > 6 mois, formation qualifiante...) est de 46 % pour le chantier Écospace
- En 2019, la Ville a contribué à l'insertion professionnelle

de différents publics via : 3 agents en contrat unique d'insertion, 17 agents en apprentissage, 1 agent ayant bénéficié du dispositif emploi d'avenir.

### Lutte contre la précarité

- Géré par le CCAS depuis 2007, le Centre d'Accueil Entraide Pauvreté Précarité (CAEPP) a une capacité d'accueil de 37 places agréées. En 2019, 84 personnes ont été accueillies pour un total de 13 395 nuitées soit un taux d'occupation à 99,51 %. Par le travail impliqué de l'équipe, le CAEPP affiche un taux de sorties positives de 62 %.
- En 2019, plus de 22 000 repas ont été servis.

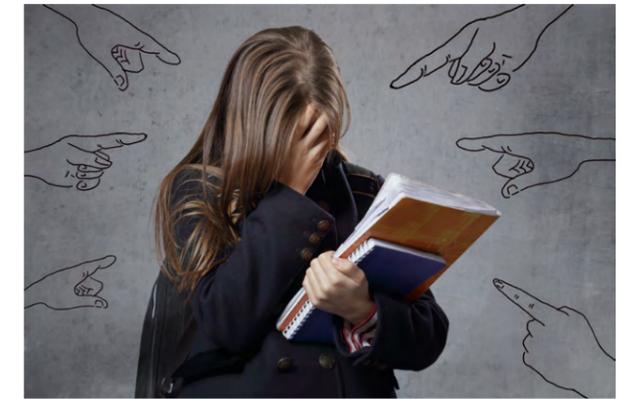
### Lutte contre l'isolement des personnes âgées

- La Ville, à travers le CCAS, mène plusieurs projets pour lutter contre l'isolement et protéger la santé de ses aînés. En 2004, la Ville s'est dotée d'un service de convivialité et a créé le dispositif des « Anges gardiens » : ces agents de convivialité du CCAS veillent sur le bien-être des personnes âgées ou handicapées en leur rendant des visites régulières.
- Les temps forts de chaque début d'année sont les « banquets » qui permettent aux seniors beauvaisiens de tisser des liens lors d'un déjeuner-dansant. Les retraités peuvent assister à l'une des 6 manifestations de janvier autour d'un thème.
- Depuis mars 2015, à raison d'un jeudi par trimestre, 2 agents de la direction des Parcs et jardins, avec l'aide de deux soignants du Centre Hospitalier de Beauvais, animent un atelier de jardinage pour les personnes âgées du pavillon Beupré. L'objectif est d'aider les résidents à maintenir une activité physique et à embellir leur environnement.
- Depuis 2013, sept auxiliaires de quartier rendent visite aux personnes âgées dans le cadre de l'opération « Tranquillité Seniors ». Ces visites permettent d'alerter les personnes fragiles contre les démarchages malveillants (type « faux employés d'EDF ») et aussi de les inciter à s'inscrire dans l'annuaire opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde afin qu'ils soient rapidement soutenus en cas d'événements majeurs. 2 100 personnes âgées bénéficient de ce dispositif en moyenne chaque année.



### Prévention de l'incivilité et de l'insécurité sociale

- L'équipe de médiateurs de tranquillité publique concourt à la tranquillité publique par une présence rassurante, établissant des contacts avec les habitants, les commerçants et particulièrement les jeunes. Ils apaisent les tensions, participent à la régulation des conflits de la vie quotidienne notamment les conflits de voisinage. Ils assurent une présence sur le terrain et travaillent en coordination avec les services de la Ville, de sécurité, les associations et les partenaires. Ils ont un rôle de proximité, d'écoute et de prévention. Leurs missions se concentrent sur deux axes principaux : la scolarité et la tranquillité publique. Ils sont chargés de contribuer au maintien des règles de civisme et de « savoir vivre ensemble » sur le territoire.



- Les médiateurs assurent dans ce cadre des missions de sensibilisation auprès des jeunes. La prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement constituent une priorité de l'Agglomération du Beauvaisis. Dans ce cadre, l'équipe des médiateurs de tranquillité publique propose aux collèges et lycées de Beauvais des interventions sur cette thématique. Ils proposent également aux écoles et accueils de loisirs l'animation du « jeu du petit citoyen ». Il s'agit d'un jeu créé par le service Prévention - sécurité de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Cet outil permet d'aborder de manière ludique les questions de société et de citoyenneté (les valeurs, les institutions, les sanctions, la gestion des conflits...) avec les jeunes enfants (6-11 ans). Outre les connaissances apportées, cet outil permet également aux enfants d'acquérir les bons réflexes lorsqu'ils sont confrontés à des situations de harcèlement, de racket, de violences...
- La Ville a signé une convention de partenariat avec les services départementaux de l'Éducation nationale concernant le partage d'informations afin de travailler conjointement pour la prévention de la délinquance et de lutter contre le décrochage scolaire.

- Une procédure de « rappel à l'ordre » est un outil à la disposition du maire destiné à apporter une réponse rapide et souple à des faits non délictueux de nature à entraîner un trouble au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité. Cela peut concerner un certain nombre de thématiques.

Sans être exhaustif : conflits de voisinage, absentéisme scolaire, présence de mineurs non accompagnés à des heures avancées, certaines atteintes légères à la propriété publique, incivilités commises par des mineurs, incidents aux abords d'établissement scolaires, certaines contraventions aux arrêtés du maire, nuisances sonores, certains écarts de langage. Le rappel à l'ordre est exclu lorsqu'il s'agit de faits susceptibles d'être qualifiés de crimes ou de délits ou lorsqu'une plainte a été déposée ou qu'une enquête judiciaire est en cours.

Sous la forme d'une injonction verbale adressée par le maire ou son représentant lors d'un entretien, il permet un « recadrage civique » (rappel des règles de la vie en société, des lois, appel au civisme), de prévenir la récurrence des comportements inadaptés ou incivils. Sans perdre de vue l'objectif principal du rappel à l'ordre, il s'agira également lors de ce rendez-vous d'être à l'écoute de l'auteur du fait pour possiblement répondre à une problématique individuelle, de mettre en évidence une situation sociale difficile.

- En partenariat avec le Procureur de la République, la Ville anime depuis 2012 un dispositif d'accompagnement renforcé destiné aux personnes sortant de détention. Initialement destinée uniquement aux majeurs, cette action de prévention de la récurrence a été étendue en 2014 aux mineurs. En lien avec de nombreux partenaires, les coordinatrices accompagnent les personnes à leur charge sur différentes thématiques : emploi et formation, accès aux soins, accès au logement et les activités sportives et culturelles socialisantes.

#### Lutte contre la violence à l'égard des femmes

- La Ville veille chaque année à marquer la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Dans le cadre de cette Journée, le 25 novembre, la Ville a mis en place :
- Une table ronde « Pour elles, imaginons les projets de demain » avec les acteurs du réseau beauvaisien de lutte contre les violences faites aux femmes,
- Une exposition « Oui, mais pas que victime » en partenariat avec France victimes 60,
- Une marche intitulée « Pour elles, ne restons pas silencieux ».
- Le service Prévention - sécurité de la Ville a élaboré un livret à destination des professionnels amenés, de près ou de loin, à rencontrer des femmes victimes de violences conjugales. L'objectif est de leur mettre à disposition un outil fonctionnel qui recense tous les dispositifs existants sur territoire de Beauvais, mais aussi qui ajoute des infos à connaître, des points de vigilance... Un site internet vient, en outre, compléter

les informations du livret (<http://www.beauvais.fr/droits-des-femmes/violences-conjugales.html>).



Au total, 120 livrets ont été distribués aux différents partenaires (bailleurs sociaux, service logement, maisons de quartier, maisons départementales des solidarités, commissariat de police, association d'aide aux victimes, accueil de jour, Samu Social, SIAO, hôpital...). Ils sont téléchargeables sur le site de la Ville.

#### Actions d'exemplarité internes aux services

##### Accès à l'emploi pour tous

- Au total, 552 agents ont bénéficié d'au moins une formation en 2019 et 1 433 stages ont été suivis.
- Pour 47 agents, ces formations contribuaient au développement personnel (développement de la confiance en soi, gestion du stress, communication et relations professionnelles etc.).
- Ces formations ont également permis de sensibiliser 7 agents aux violences et aux différentes formes de harcèlement (gestion des conflits et l'agressivité en situation d'accueil, la maltraitance etc.).
- 6 agents ont été accompagnés grâce à la formation « Prise et reprise de poste après un arrêt de longue durée sur un même poste ou sur un poste différent ».
- Enfin, 7 encadrants ont suivi la formation « Le management par la bienveillance » et 17 « Le management pluridisciplinaire ».

#### Reconnaissance

- Territoria d'Or 2011 pour le Conseil pour l'Harmonie Éducative et Sociale et pour l'Opération « Bonjour Facteur »
- Prix CODERPA 2015 « Semaine bleue 2015 » pour le programme proposé en 2015 : thé dansant, ateliers créatifs, ateliers culturels
- Prix Territoriaux La Gazette – GMF 2016 - « Pour une meilleure prise en charge des victimes de violences conjugales »

# DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT LES MODES DE PRODUCTIONS ET DE CONSOMMATIONS DURABLES

## PORTRAIT DU TERRITOIRE

Nos modes de consommation et de production actuels ne sont pas durables : ils produisent des émissions de gaz à effet de serre (GES), épuisent les ressources naturelles et créent des inégalités sociales. Il faut donc développer une économie plus respectueuse de l'environnement et des êtres humains. Pour cela, plusieurs pistes d'actions, à la fois générales et spécifiques, sont envisageables. Le développement d'une économie « durable » passe par la prise en compte des enjeux du développement durable par les producteurs et par les consommateurs.

- Pour les entreprises, cela se manifeste par l'adoption de pratiques plus responsables sur le plan social et environnemental.
- Les particuliers ont aussi un rôle à jouer en favorisant une consommation de produits avec un faible impact négatif sur l'environnement et la société : par exemple, les produits recyclés ou recyclables, « bio » et/ou locaux.
- Les collectivités ont, notamment, la responsabilité de favoriser la création d'emplois dignes et de développer les secteurs porteurs du futur afin de permettre l'accès de tous à un emploi.

En plus des pratiques générales, il existe également des secteurs spécifiques et des modes de production qui favorisent le développement d'une économie durable. Pour Beauvais, ce sont l'économie sociale et solidaire (ESS), les circuits courts agricoles.

L'ESS est déjà bien implantée sur le territoire avec des structures qui promeuvent le recyclage, le réemploi et qui créent de l'emploi pour des personnes éloignées du marché du travail (Ateliers de la Bergerette, Emmaüs, structures d'insertion...). De plus, deux Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) connectent des maraîchers, éleveurs, céréaliers,



arboriculteurs et artisans des métiers de bouche locaux avec des consommateurs afin de favoriser les liens sociaux. Selon les modes de productions des acteurs des circuits-courts, il est possible de réduire les émissions de GES liées aux transports. Tout cela participe au soutien des agriculteurs locaux engagés dans un mode de production sans intrants chimiques de synthèse et/ou « bio ». Enfin, les acteurs du secteur agro-alimentaire, bien représentés à Beauvais entre autres par l'Institut UniLaSalle-Beauvais et AGCO, seront de plus en plus sollicités pour nourrir une population mondiale croissante et faire face aux effets du changement climatique sur la production agricole.

## Chiffres clés

Indicateur	Année	Valeur
Concentration d'emploi (nbre d'emplois sur le territoire/ 100 actifs)	2009	189,8
	2012	197,1
	2014	119,1
	2016	199,3

(source INSEE)

## Actions ayant progressé

### Soutien aux commerces

Le commerce constitue un levier économique important à l'échelle du territoire communal, de par la dimension de création de lien social et d'emploi qui lui est directement rattachée. Ainsi, la Ville de Beauvais s'est fortement engagée en faveur du développement et du maintien des activités commerciales, en accompagnant en 2018 une trentaine de porteurs de projets dans les démarches liées à leur implantation commerciale (conseil sur l'implantation et recherche de local, aide à la recherche de financement, démarches d'urbanisme...). La Ville agit en soutenant les acteurs qui contribuent à faire de Beauvais un territoire dynamique sur le plan de l'attractivité commerciale.

### Soutien à la redynamisation du centre-ville

Début 2020, l'hyper-centre de Beauvais compte 330 cellules commerciales dont 25 locaux vacants. Ces cellules représentent un taux de vacance de 6,85 % qui est inférieur à la vacance commerciale des villes moyennes sur le reste du territoire national (qui

s'élevait à 12 % en 2019). Avec une part de 37 % d'enseignes nationales le centre-ville de Beauvais constitue une polarité commerciale importante pour l'ensemble de l'agglomération du Beauvaisis.

- Dans cette optique, la Ville de Beauvais s'est engagée dans un programme « Cœur de ville, Cœur de vie » afin d'affirmer la vocation marchande du centre-ville, en s'appuyant sur trois études réalisées en 2017 par les prestataires Potloc (Habitudes de consommation), Bérénice (Étude sur la redynamisation du centre-ville) et Fluxvision (Étude de flux sur le centre-ville). Les préconisations inhérentes à ces études font l'objet d'une déclinaison au travers des 20 actions.



## 20 ACTIONS

### POUR REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

- Création des valeurs locatives,
- Recherche active de nouvelles enseignes avec une présence sur différents salons,
- Lancement des boutiques test courant 2020,
- Mise en œuvre d'une équipe dédiée au commerce,
- Création d'un office du commerce,
- Édition d'un support de communication dédié à l'attractivité,
- Faciliter l'information sur le stationnement,
- Création d'une signalétique spéciale sur le cœur de ville,
- Développement de la marque « centre-ville » sur les réseaux sociaux,
- Lancement d'un nouveau FISAC,
- Création d'un Fonds de modernisation des commerces,

- Relance du SASTI (Fond d'aide aux artisans et commerçants en difficulté),
- Création d'un Fonds de garantie des loyers,
- Renforcement du Plan Local d'Urbanisme,
- Accompagnement des commerçants sur l'évolution numérique,
- Habillage des locaux vacants,
- Attirer par des animations (52 semaines/ 52 événements),
- Soutien renouvelé à l'association des commerçants,
- Une halle gourmande en centre-ville avec une étude sur la faisabilité et la commercialisation qui doit être rendu mi-2020,
- Soutenir le maintien d'offres de services et de logements en ville,
- Participation à la Journée nationale du commerce de proximité de l'artisanat et du centre-ville.

### Promotion des circuits-courts alimentaires durables

- Depuis juin 2018, un marché mensuel de produits biologiques a été développé. L'opération s'est poursuivie en 2019, permettant la rencontre entre producteurs, commerçants et consommateurs tous les premiers dimanches matin de chaque mois, en centre-ville de Beauvais.
- En 2016, la Ville de Beauvais avait travaillé en partenariat avec l'association Terre de Liens afin de permettre l'installation agricole de 2 maraîchers en agriculture biologique sur des terres communales. En 2019, d'autres espaces communaux ont pu être identifiés afin d'engager un deuxième projet d'installation agricole sur les terres de la commune, rue de la Mie-au-Roy.
- La Ville de Beauvais a participé à l'élaboration d'un Contrat de Transition Écologique pour l'Agglomération du Beauvaisis, axé sur la transition agricole et alimentaire. Les ambitions et projets associés à ce contrat entre l'État, la Région et la collectivité ont été largement communiqués et relayés auprès des habitants de Beauvais (BNT, presse locale, sur le site web de la Ville, etc.).

## Actions courantes

### Soutien aux productions agricoles durables

- L'achat des parcelles pour mettre en sécurité deux cavités a donné l'opportunité d'engager un partenariat avec Terre de Liens pour favoriser l'installation de maraîchers. En septembre 2015 a été signé un commodat avec deux jeunes professionnels permettant ainsi la remise en culture de près de 5 hectares en maraîchage bio. Les premières cultures sont prévues pour la saison 2017, considérant qu'en 2016 les 2 maraîchers ont préparé les terrains et installé des équipements.

### Soutien du recours à l'emploi local

- Chaque année, la Ville et son agglomération participent à plusieurs événements pour favoriser les rencontres entre les entreprises qui souhaitent embaucher et les habitants du territoire. En 2014 et 2015, la Ville a participé au Forum de l'emploi en partenariat avec la MEF et au Forum ZFU. Ce forum a été repris dans un dispositif global. Organisé par la MEF et la CAB, il vise à aider des habitants des quartiers prioritaires de la ville à accéder aux emplois dans la Zone Franche Urbaine.

### Développement de la responsabilité environnementale et sociale des entreprises

- La Charte de 2017 sur l'implantation de relais de téléphonie mobile avec quatre opérateurs (Bouygues

Télécom, Orange, SFR et Free Mobile) est maintenue jusqu'en 2020, après quoi elle devra être renouvelée sur la base d'un accord entre la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et les opérateurs. Cette charte engage les opérateurs à préserver des paysages urbains et naturels, à se concerter avec les élus et les habitants et à contenir les niveaux de champs électromagnétiques dans le respect des valeurs réglementaires actuelles ou à venir. Un comité de suivi se réunit au moins une fois par an pour s'assurer de sa bonne application.

- La parution de nouveaux textes législatifs (loi Abeille de février 2015 et décrets) a fait de l'année 2016 une année de transition pour que chacune des parties puisse prendre connaissance des nouvelles législations. Ainsi, la charte de téléphonie mobile a été retravaillée avec l'ensemble des opérateurs et la Ville en 2017 pour une signature prévue en février 2018. Le 23 novembre 2018, la loi Elan vient est venue soutenir et encadrer sur le territoire l'installation de la quatrième génération du réseau de téléphonie mobile jusqu'en 2022.

### Services aux familles

- La Maison de Ther a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre 2016 ; c'est un projet d'innovation sociale qui vise à faciliter la conciliation des temps professionnels et familiaux pour les salariés de la ZAC de Ther à Beauvais, au travers d'un tiers-lieu convivial proposant divers services : 1 crèche inter-entreprises (gérée par la Ligue de l'enseignement de l'Oise), 1 conciergerie de services à la personne (dont une repasserie sur place gérée par « FAIRE »), des activités physiques et sportives, (gérées par l'UFOLEP), des animations culturelles et un pôle de formation (géré par la Ligue). La « Maison de Ther » est labellisée innovation sociale, c'est la première structure de ce type en Picardie.

## Actions d'exemplarité internes aux services

### Développement des modes de consommation durable

- Depuis fin 2019, un marché spécifique a été établi pour la fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique à destination de l'Unité de Production Culinaire de Beauvais, qui confectionne les repas des 16 terminaux de restauration scolaire de la Ville et des 2 selfs des agents municipaux.
- Le service des marchés publics a maintenu ses obligations lancées en 2015 concernant le développement des clauses environnementales et d'insertion facultatives sur différents marchés (produits d'entretien, aliments bio, transport scolaire, fournitures de bureau, etc.). Depuis septembre 2016, un tableau de suivi des marchés intègre une clause d'insertion par l'activité professionnelle.

# 3 DÉMARCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## INDICATEURS D'EXEMPLARITÉ INTERNE

	Indicateur	2016	2017	2018	2019	Commentaires
En tant qu'institution écologiquement responsable	Part des véhicules électriques dans la flotte automobile Beauvais/CAB/CCAS	14,6%	14,66%	17,80 %	<b>18,56%</b>	Objectif fixé par la loi de la transition énergétique : 20% Pour atteindre l'objectif des 20 % il faudrait acquérir 11 véhicules électriques supplémentaires en remplacement de véhicules thermiques. Cependant, les frais de fonctionnement liés à la location des batteries et aux contrats de maintenance sont beaucoup plus élevés que les économies de carburants attendues
	Part des véhicules à « énergie verte » Beauvais / CAB / CCAS				<b>38,5%</b>	Ce chiffre comprend la somme des véhicules électriques et des véhicules à bicarburations (depuis 2019). Pour la Ville (+ CCAS), la part s'élève à 42 %. Pour la CAB, elle est de 35 %.
	Consommation d'eau	83 400 m <sup>3</sup>	NC	77 481 m <sup>3</sup>	<b>NC</b>	
	Taux de renouvellement du parc informatique	15,4%	31,8%	17,6%	<b>19,3%</b>	
En tant qu'employeur socialement responsable	Taux des sorties dynamiques du chantier d'insertion	57%	75%	45%	<b>42%</b>	Le contexte économique de l'emploi et le nombre croissant des problématiques à résoudre empêchent une bonne évolution du taux.
	Emplois d'avenir	2	13	3	<b>1</b>	
	Taux d'emploi travailleurs handicapés	4,09%	5,09%	4,70%	<b>6,09%</b>	
	Pourcentage d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation	56 %	66,25%	69%	<b>57%</b>	
	Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation de développement personnel			31	<b>47</b>	Ce type de formation a démarré en 2018.
	Nombre d'agents bénéficiant d'une prise en charge mutuelle			477	<b>545</b>	

## Egalité entre les femmes et les hommes :

Tableau de la répartition par filières en 2019

Catégorie d'emploi	Sexe	Filière								TOTAL
		Technique	Administrative	Animation	Police	Sportive	Culture	Médico sociale / sanitaire et sociale	Autres	
A	Femmes	4	15			0	2	8	2	31
	Hommes	10	10			1	2	2	2	26
B	Femmes	7	23	12	0	1	2		1	46
	Hommes	36	6	6	4	8	2		2	64
C	Femmes	151	66	56	15	0	1	95	21	405
	Hommes	307	13	31	30	0	1	0	3	385
TOTAL	Femmes	162	104	68	15	1	5	103	24	482
	Hommes	353	29	37	34	9	5	2	7	476

## Montant moyen des rémunérations brutes en euros – année 2019 :

Catégorie d'emploi	Hommes	Femmes	Différence (H-F)
A	51 587	42 117	9 471
B	36 333	32 607	3 726
C	27 291	25 179	2 113
Moyenne globale	38 404	33 201	5 103



## ORGANISATION DU PILOTAGE



### Organisation interne de la démarche développement durable

#### La direction développement durable, santé, prospective territoriale (DDSPT)

En 2002, la Ville s'est impliquée dans une démarche volontaire de développement durable par une réflexion sur l'élaboration d'un Agenda 21. Cette démarche initiale s'est traduite par la création d'une mission dédiée. Après la conception et le vote du programme d'Agenda 21 beauvaisien en 2007, ce service a été mutualisé avec la CAB.

En 2009, sur la base d'une proposition du DGS, J.-J. Delory, Caroline Cayeux a engagé une démarche de prospective pour la CAB afin d'identifier un projet pour le territoire appelé Prospective 21 pour faire écho à l'Agenda 21 initié en 2002. Cette P21 confère à l'Agglomération un projet « chapeau » structuré autour de grandes tendances identifiées selon les particularités du territoire

qui englobe et donne le cadre des futures actions de la CAB, ses dispositifs et contribue à sa gouvernance (conférence des maires...).

Aujourd'hui, la direction développement durable, santé, prospective territoriale (DDSPT) pilote une grande variété d'actions : CTE, PCAET, CLS, P21...

Elle est aidée dans cette démarche par son rattachement direct à la Direction Générale ce qui renforce son rôle transversal. Le service promeut une démarche de développement durable en interne par le pilotage de projets opérationnels et novateurs : réseaux de chaleur à énergies renouvelables... Cette direction accompagne également d'autres services dans le changement des pratiques : réseau de référents au développement durable (RDD).

# STRATÉGIE D'AMÉLIORATION CONTINUE

## Programmes stratégiques

Une facette de la démarche développement durable est l'amélioration continue, c'est-à-dire savoir quelle est la situation initiale de départ et bien identifier l'objectif à atteindre.

De plus en plus de plans stratégiques transversaux et thématiques des deux collectivités poursuivent cette démarche en établissant un état des lieux ou un diagnostic du territoire afin d'alimenter les décisions des élus et des plans d'actions.

La plupart des documents stratégiques est portée en partenariat par la Ville et son agglomération par exemple le Plan de Déplacement Urbain (PDU) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Le Contrat de Ville, porté par l'Agglomération en raison de sa compétence de politique de ville, concerne exclusivement les quartiers prioritaires à Beauvais.

Un document stratégique a été porté en 2015 par le CCAS : la Ville s'est engagée sur un Pacte Social Local (PSL) dans l'objectif de lier les habitants entre eux et de les associer aux actions menées ou à mener à Beauvais. Le CCAS a créé en 2015, le Conseil de la Vie Sociale (CVS) pour proposer des actions et/ou dispositifs solidaires et innovants susceptibles d'être concrétisés par le CCAS. Différentes préconisations ont été apportées dans le 1<sup>er</sup> rapport du CVS en juin 2016.

Ainsi, via une organisation mutualisée entre la Communauté d'Agglomération, la Ville, le CCAS et l'OTAB, les cohérences de politiques stratégiques et opérationnelles sont favorisées.

L'impact des plans d'actions doit être ensuite évalué pour identifier les actions très efficaces ou au contraire peu efficaces. De cette manière, nos collectivités tendent vers une amélioration continue de l'action publique dans l'optique d'être plus efficaces.

## Labellisation et certification

Dans le cadre de sa politique de valorisation et d'amélioration de l'attractivité de son territoire, la Ville a engagé des démarches de labellisation et de certification. Ces démarches encouragent les collectivités à tendre vers l'exemplarité et les analyses ex post ou ex ante incitent une amélioration continue.

Les reconnaissances et certifications attribuées à la Ville sont citées à la fin de la description de chaque finalité de développement durable.

# PARTICIPATION

## Instances de la participation permanente

La vie démocratique locale à Beauvais est organisée autour de nombreuses instances de concertation permanente, notamment :



- **Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ) :** la Ville de Beauvais a choisi de devancer les exigences légales en instaurant des Comités Consultatifs de Quartiers dès 2001, alors que la loi ne les rend obligatoires que dans les villes de plus de 80 000 habitants. Les huit conseils (un pour chaque quartier) se réunissent une fois par an. Les conseils permettent d'établir des listes de demandes et des suggestions d'amélioration de la vie quotidienne, qui sont ensuite transférées aux services concernés. Leur réalisation est suivie par le cabinet du maire.
- **Conseil des sages :** composé de trois commissions (vie quotidienne, tourisme, déplacements / transports), le Conseil des sages permet aux personnes âgées de Beauvais de donner leur avis sur les projets qui les concernent.
- **Conseil de la prospective :** installé en 2009, le Conseil de la prospective, composé de 26 représentants de secteurs clés de Beauvais, a accompli sa mission en rédigeant un document qui propose 203 préconisations pour le futur de la ville.
- **Conseil de la vie patriotique :** la Ville fait appel de façon ponctuelle à ce conseil qui réfléchit sur les lieux de mémoire à Beauvais.
- **Comité d'usagers des transports :** les membres du comité d'usagers des transports se réunissent deux fois par an afin de donner leur avis sur les actions du service transports et faire part de leur ressenti en tant qu'usager.
- **Gestion Urbaine de Proximité :** les habitants sont invités à participer aux « Diagnostics en marchant » organisés dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP). Créée pour suivre le Plan de rénovation urbain (PRU) de Saint-Jean, la GUP a été étendue à Argentine et Saint-Lucien/Cité des Fleurs. Deux fois par an, les élus, les bailleurs, l'État et la police arpentent les quartiers à pied et identifient les problèmes.
- **Conseil de Développement de la Vie Associative (CDVA) :** créé fin 2014 pour représenter le tissu associatif auprès de la Ville de Beauvais, ce conseil est composé de 21 membres nommés pour un mandat de deux ans ; ils travaillent sur toutes les problématiques qui intéressent les associations et formulent des pro-

positions au conseil municipal pour développer la vie associative beauvaisienne. Le CDVA aura également pour objectif d'encourager la dynamique inter-associative (en proposant des actions et des animations mobilisant les associations) et de favoriser la mutualisation des moyens et des projets.

- **Conseil de la Vie Sociale :** créé par le CCAS en janvier 2015, il a vocation à permettre aux Beauvaisiens de participer directement et activement à l'élaboration ou à l'amélioration des politiques et des actions de solidarité portées et mises en œuvre par le CCAS. Composé de 24 de membres engagés bénévolement, le conseil doit se réunir une fois par mois avec pour missions de :
  - assurer le pilotage technique de l'élaboration du Pacte Social Local,
  - étudier et débattre sur l'ensemble des dispositifs et actions menées par le CCAS,
  - formuler des propositions pour l'évolution des actions et dispositifs existants,
  - proposer un ensemble d'actions ou de dispositifs solidaires innovants susceptibles d'être concrétisés par le CCAS dans le cadre des grandes lignes du futur Pacte Social Local.
- **Comités de suivi et de médiation :** mis en place sur les quartiers éligibles au NPRNU (Argentine et Saint-Lucien), ce sont des instances de concertation animées par la Ville de Beauvais et la CAB pour permettre aux habitants et aux acteurs locaux de suivre l'avancée du projet.
- **Des conseils citoyens** ont été installés en août 2016 dans les quartiers Argentine, Saint-Lucien et Saint-Jean. Ces trois Conseils citoyens, constitués d'habitants et d'acteurs locaux, sont de véritables instances de démocratie participative et fonctionnent de façon indépendante grâce au soutien logistique de la Ville de Beauvais. Leur objectif est de travailler sur les améliorations à apporter dans chaque quartier en matière de cadre de vie, de logement, d'équipement, de transport, de commerce, de sécurité...
- **La gestion urbaine de proximité (GPU)** dans les quartiers prioritaires de Saint-Lucien, Argentine, et Saint-Jean permet de gérer les difficultés des riverains au quotidien.

# TRANSVERSALITÉ DES APPROCHES



## Transversalité en interne

Dès 2004, année de création de l'Agglomération, des services ressources ont été mutualisés entre la Ville et la CAB. En 2008, une nouvelle étape en termes de mutualisation des services a été franchie qui s'est traduite par la création d'un organigramme commun. En 2009, la mutualisation des services a été étendue au CCAS de la Ville de Beauvais et en 2013, au nouvel établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais.

La mutualisation a facilité le travail en transversal et la coordination entre différents services. La Direction des ressources humaines a travaillé pour favoriser le décloisonnement des deux collectivités et ses deux entités annexes (CCAS et OTAB) en publiant un bulletin d'informations interne pour les agents, en organisant des temps forts pour rassembler les agents et en facilitant la mobilité inter-collectivités.

La Police Municipale a signé, en 2014, une nouvelle convention avec la Police Nationale. Elle contribue à une meilleure répartition des compétences et à un partage réciproque de l'information pour faciliter la prise en charge des demandes des usagers en temps réel. De plus, elle permet la création d'une cellule opérationnelle qui se réunit tous les 15 jours en présence de la Préfecture de l'Oise, de la Police Nationale, des élus et de la Police Municipale. Cette cellule a pour but de trouver des solutions aux principaux faits de délinquance par le biais d'actions concertées et coordonnées entre les forces de police.

## Transversalité en externe

### La transversalité dans l'élaboration des documents stratégiques

L'élaboration de tous les documents stratégiques majeurs s'appuie sur des comités de pilotage transversaux. En plus des services des collectivités, ces comités ont inclus les représentants des institutions, des associations, des acteurs du territoire (bailleurs sociaux, entreprises locales) selon la pertinence pour chaque plan d'actions.

### Exemples d'un groupe de travail transversal permanent

- Les Coordinations Argentine, Saint Lucien et Saint-Jean ont été créées afin de rendre plus efficace et de mieux harmoniser le travail de tous les acteurs institutionnels et associatifs qui interviennent dans ces quartiers.
- Le 5 février 2015, le conseil municipal a dévoilé le nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT) servant de feuille de route commune à tous les partenaires locaux dans le domaine de l'éducation. L'accent a été mis tout particulièrement sur la lutte contre les précarités, des services publics accessibles à tous, la lutte contre l'échec scolaire et la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le PEDT identifie et répartit le travail à mettre en œuvre entre tous les acteurs concernés.
- En 2016, la Ville a fait le choix de l'action collective entre les services en proposant la création de MALICE à la place de la Maison de quartier Saint-Lucien et en y associant la Médiathèque et l'équipe de la politique de la ville. MALICE sera ainsi une structure interservices (Ville et AGGLO) et qui œuvrera à Saint-Lucien.

# ÉVALUATION PARTAGÉE

## Outils d'évaluation

### Un logiciel de suivi et d'évaluation en continu

En 2013, la Ville s'est dotée d'un outil d'évaluation (le logiciel ViaMP). Ce logiciel facilite le suivi des actions en centralisant dans une seule base de données toutes les informations qui les concernent. Il consolide aussi des indicateurs d'activité, d'impact et du territoire ce qui aide à l'analyse des données, l'évaluation de l'efficacité et de la pertinence des actions.

La mise en place d'un Bilan d'activités des services est une première étape dans l'évaluation de l'impact des activités de la Ville sur son territoire. En 2016, une réflexion partagée a été engagée sur la collecte et la pertinence des indicateurs restitués.

L'élaboration des fiches d'aide à la décision permet un travail interservices d'évaluation ex ante du coût global et des impacts potentiels pour tout nouveau projet.

## Veille sur la qualité des délégués des services publics

Les services publics délégués incluent la gestion du parking Clemenceau, l'exploitation de la fourrière automobile municipale, la gestion du service eau potable, l'exploitation du crématorium, la gestion de l'Elispace, la gestion de la fourrière animale et l'exploitation du réseau de chaleur.

Les mesures d'amélioration des services publics locaux sont proposées par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Cette commission est composée des représentants des services municipaux, des élus et des associations d'usagers ; elle se réunit au moins une fois par an pour examiner les rapports annuels des délégués des services publics. Par ailleurs, elle est obligatoirement consultée pour avis, par le conseil municipal, sur tout projet de création de services publics, en délégation de service public ou en régie dotée de l'autonomie financière, qu'il s'agisse de services publics industriels et commerciaux ou de services publics administratifs.





20

19

**Beauvais**  
CŒUR DE L'OISE, CŒUR DE VIE !

